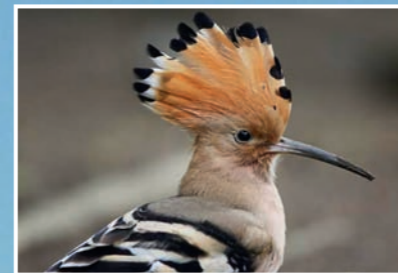




Bény 2011



Bény

Bulletin municipal
n° 29 - décembre 2010

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S J. DE L'AN 2 D Epiphanie	1 M Ella 2 M Présentation 3 J Blaise 4 V Veronique 5 S Agathe 6 D Gaston	1 M Aubin 2 M Charles le B. 3 J Guérolé 4 V Casimir 5 S Olive 6 D F. DES GD MÈRES	1 V Hugues 2 S Sandrine 3 D Richard 4 L Isidore 5 M Irène 6 M Marcellin 7 J Jean Baptiste de S. 8 V Julie 9 S Gauthier 10 D Fubert	1 DI F. DU TRAVAIL 2 L Boris 3 M Phil. Jacq. 4 M Sylvain 5 J Judith 6 V Prudence 7 S Gsèle 8 D VICTOIRE 1945 9 L 18 10 M Pacôme 11 M Solange 12 M Estelle 13 V Jeanne d'Arc 14 M Rolande 15 S Maxime 16 M Pateme 17 D Denise 18 L 19 19 M Honoré 20 M Pascal 21 M Eric Trinité 22 M Yves 23 M Bernardin 24 M Constantin 25 M Emile 26 M 20 27 M Didier 28 M Donatien 29 M Sophie 30 V Bérenger 31 M Augustin	1 M Justin 2 M ASCENSION 3 V Kévin 4 S Clotilde 5 D Igor 6 L Norbert 7 M Gilbert 8 M Micaël 9 J Diane 10 V Landry 11 S Barnabé 12 D PENTECÔTE 13 L 23 14 M Ant. de Padoue 15 M Gsèle 16 M Germaine 17 V J.-F. Régis 18 S Hervé 19 M Léonce 20 M F. DES PÈRES 21 M 24 22 L Silvère 23 M E.T. 24 M Alban 25 M Audrey 26 V J.-Baptiste 27 S Prosper 28 M Anthelme 29 L 25 30 M Fernand 31 M Irénée P. Paul Marcel

Zone A Zone B Zone C Collèges scolaires sous réserve.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 V Thierry 2 S Martinien 3 M Thomas 4 L 26 5 M Florent 6 M Antoine 7 M Mariette 8 J Raoul 9 V Thibaut 10 S Amandine 11 D Ulrich 12 L Benoît 13 M Olivier 14 M Henri, Joël 15 D F. NATIONALE 16 V Donald 17 S N.D. Mt-Carmel 18 D Charlotte 19 L 28 20 M Frédéric 21 M Arsène 22 M Marina 23 J Victor 24 V Marie-Mad. 25 M Brigitte 26 D Christine 27 L 29 28 M Jacques 29 M Anne, Joachim 30 M Nathalie 31 M Samson	1 L Alphonse 2 M Julien 3 M Lydie 4 J J.-M. Vianney 5 V Abel 6 S Transfiguration 7 M Gaëtan 8 L 31 9 M Dominique 10 M Amour 11 M Laurent 12 J Claire 13 V Clarisse 14 S Hippolyte 15 M Evard 16 D 32 17 L ASSOMPTION 18 M Arnel 19 M Hyacinthe 20 J Hélène 21 V Jean Eudes 22 S Bernard 23 M Christophe 24 L 33 25 M Fabrice 26 M Rose de L. 27 M Barthélemy 28 J Louis 29 V Natacha 30 M Monique 31 M Anne, Joachim Nathalie Samson Marthe Juliette Ignace de L.	1 J Gilles 2 V Ingrid 3 S Odégonne 4 D Rosalie 5 L 35 6 M Réssa 7 M Bertrand 8 M Reine 9 J Nativité N.-D. 10 V Alain 11 S Inès 12 D Adelphe 13 L 38 14 M Apollinaire 15 M Aimé 16 M Ste Croix 17 J Roland 18 V Edith 19 S Renaud 20 D Nadège 21 L 41 22 M Emilie 23 M Davy 24 M Mathieu 25 J Maurice 26 V AUTOMNE 27 M Thécle 28 M Hermann 29 L 38 30 M Côme, Damien 31 M Vinc. de Paul	1 S Th. de FE.J. 2 D Léger 3 L 39 4 M Gérard 5 M Fr. d'Assise 6 M Fleur 7 M Bruno 8 V Serge 9 S Pélagie 10 D Denis 11 L 40 12 M Ghislain 13 M Firmin 14 M Wilfried 15 J Gérard 16 D Juste 17 L 41 18 M Baudouin 19 M Luc 20 M René 21 J Adeline 22 M Céline 23 S Elodie 24 D Clément 25 J J. de Capistran 26 M Florentin 27 M Dimitri 28 M Emeline 29 M Simon Jude 30 M Narcisse 31 L 43 Quentin	1 M TOUSSAINT 2 M Défunts 3 V Habert 4 M Charles 5 S Sylvie 6 D Bertille 7 L 44 8 M Carine 9 M Geoffroy 10 M Théodore 11 V Léon 12 D ARMISTICE 1918 13 L 45 14 M Sidoine 15 M Albert 16 M Marguerite 17 J Elisabeth 18 V Aude 19 S Tanguy 20 D Christ Roi 21 L 46 22 M Pres. Marie 23 M Cécile 24 M Clément 25 J Flora 26 V Catherine 27 S Delphine 28 L 47 29 M J. de la Marche 30 M Saturnin 31 M André	1 J Florence 2 V Viviane 3 S François-Xavier 4 M Barbara 5 L 48 6 M Gérard 7 M Nicolas 8 M Ambroise 9 V Imm. Concept. 10 S P. Fourier 11 M Romaric 12 M Daniel 13 L 49 14 M J.-F. de Chantal 15 M Lucie 16 M Odile 17 M Ninon 18 V Alice 19 S Gaël 20 M Gaëtan 21 L 50 22 M Urbain 23 M Théophile 24 M P. Canisius 25 J HIVER 26 M Armand 27 S Adèle 28 L NOËL 29 M 51 30 M Étienne 31 S Jean Févang. Innocent David Roger Sylvestre

Création/Realisation - Imp. Montevral - 01 85 36 38 00

Création/Realisation - Imp. Montevral - 01 85 36 38 00

SOMMAIRE

Mot du maire	1
Compte administratif 2009	2
Commissions	
Commission communication	4
Commission urbanisme	4
Commission voirie sécurité routière	5
Commission environnement agriculture	6
Commissions affaires scolaires et bâtiments communaux	8
Vie communale	
Bény à l'honneur : inauguration du 18 juin 2010	9
Bibliothèque municipale	10
Compagnie des sapeurs pompiers	10
Centre communal d'action sociale	11
Comité paroissial	11
Journal de l'école	12
Dossier : diagnostic communal	
Biodiversité et corridors biologiques	13
Le Patrimoine environnemental de Bény	17
Associations	
Nos associations	21
A Corps Dons	22
Amicale Donneurs de sang	23
Amicale des sapeurs pompiers	24
Atelier de la danse	25
Bény environnement	25
Club des retraités	26
Comité des Fêtes	27
Comité du fleurissement	27
Fasila'gym	28
Comité FNACA Bény-Marboz-Pirajoux	28
Rugby Club de Bény	29
Retraite sportive	30
Société de pêche APPMA BENY	30
Sou des écoles	31
Toones prod	32
Infos	
Ecole de musique du canton de Coligny	33
Cette année, Bény va, à nouveau, compter ses habitants	34
Information de la communauté de brigades de Montrevel en Bresse	35
Etat civil	36



CALENDRIER des FÊTES

2011

JANVIER	Samedi 8	Amicale des Sapeurs Pompiers : Brûlage des Sapins de Noël
	Dimanche 9	Vœux du Maire
	Dimanche 23	Banquet des Pompiers Messe de la St Vincent
	Samedi 29	Repas Chasse
FEVRIER	Samedi 19	Auditions Ecole de Musique à Marboz
	Vendredi 25	Forum échanges et témoignages sur le thème du Don - A Corps Dons
	Dimanche 27	Repas du Comité de fleurissement
MARS	Samedi 5	Banquet des classes
	Dimanche 13	Loto Club des retraités
	Samedi 19 et dimanche 20	Gaufres des donateurs de sang
	Vendredi 19	Commémoration FNACA
AVRIL	Samedi 9	Opération Premières Pages
	Samedi 16	Soirée concert organisée par FASILA'GYM
	Samedi 23	Journée sportive organisée par A Corps Dons
MAI	Samedi 8	Commémoration 1945
	Samedi 21	Soirée «Passage Sensible» organisée par Toones Production
	Samedi 28 Dimanche 29	Vogue, feu d'artifice et bal gratuit Vogue
JUIN	Vendredi 17	Gala de danse
	Samedi 18	Côtelettes du Sou des écoles
	Dimanche 26	Méchoui de l'ACCA
JUILLET	Dimanche 3	Fête du Poulet des Pompiers
	Samedi 9	Soirée Dansante des Amis du Rugby
	Mercredi 14	Journée détente FNACA
AOÛT	Dimanche 28	Bazardouille du Sou des Ecoles
SEPTEMBRE	Dimanche 4	Concours de pêche de la Sté le Sevron
	Samedi 10	Repas CCAS
OCTOBRE	Samedi 15	Concours belote FNACA
NOVEMBRE	Vendredi 11	Commémoration 1918
	Samedi 12	Soirée Dansante du Rugby Club Bény
	Samedi 19	Concours belote Sou des écoles
DECEMBRE	Samedi 3	Arrivée du Téléthon
	Dimanche 11	Repas de Noël du Club des retraités





Mot du Maire



L'année 2010 aura été une année de travail intense pour la Municipalité de BENY. En effet, l'ensemble des membres du Conseil s'est penché sur de gros dossiers qui ont vu leur aboutissement en 2010 et d'autres qui vont suivre pour l'année 2011.

Projets terminés :

La plantation des 5 kms de haies bocagères, un record en Rhône Alpes.

La réalisation du stade multisports. Il est utilisé pratiquement tous les jours, et par toutes les générations. Tous se retrouvent avec beaucoup de plaisir.

Projets en cours

La construction de l'école maternelle avec un centre de loisirs périscolaire. Cette réalisation devrait pérenniser l'avenir de notre école publique.

Le plan local d'urbanisme, document très important pour le développement et la maîtrise de notre territoire.

L.G.V. et ligne de la Bresse

Un dossier qui a fait couler beaucoup d'encre : la nouvelle ligne L.G.V. Aux dernières nouvelles, ce projet commence à poser beaucoup d'interrogations.

Un autre point qui nous fait aussi beaucoup de souci : la Ligne de la Bresse avec toutes les nuisances qui interviendront en lien avec l'augmentation du trafic sur ses voies. Nous travaillons sérieusement sur ce problème.

Histoire d'eau

Le mois d'octobre a été très perturbé par la pollution de notre réseau d'eau ; merci à vous tous pour votre patience pendant cette période, et un grand merci à tous ceux qui ont participé à la distribution des bouteilles d'eau. Ce problème nous ramène tous à notre part de responsabilité dans la préservation de notre environnement, que ce soit pour notre indépendance énergétique et contre le changement climatique. La meilleure pratique du tri de nos déchets, l'achat de nos biens et équipements, l'utilisation minimale des produits polluants, sont des éléments qui influent sur notre qualité de vie et l'avenir de la planète.

La gestion d'une commune impose un travail d'équipe. Merci à l'ensemble du Conseil Municipal et à tout le personnel communal pour leur efficacité et leur sérieux.

Tous mes compliments aussi à ceux qui s'investissent dans les associations pour la vie communale.

J'aurai une pensée toute particulière pour notre employé municipal, Jean PHILEBRE, qui nous a quittés prématurément.

Je voudrais saluer la création de deux entreprises sur la commune :

- EGT environnement (gestion des déchets) par Gérard BERROD.

- CAVALENA (équipement du cavalier) par Emilie FOURRIER.

Tous nos vœux de réussite pour ces dirigeants.

Le monde associatif a été endeuillé par le départ de plusieurs de ses membres, et, en particulier, de Louis NALLET, Président très actif de la Société de Chasse.

L'année 2011 verra un nouveau recensement de la population de notre village.

Il sera effectué par M^{me} Annie PLAIDEAU du hameau de la Charme.

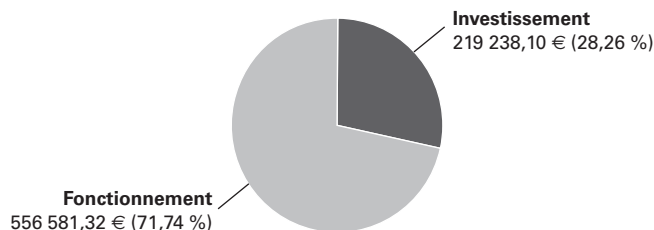
Je vous souhaite une excellente année 2011, en commençant par la santé bien précieuse, et qu'elle vous apporte la joie, le bonheur et la réussite dans vos entreprises, qu'elles soient privées, associatives ou professionnelles.

Georges RODET

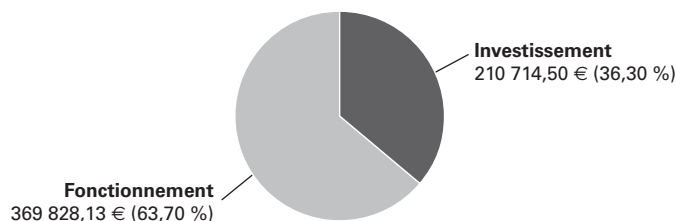


COMPTE ADMINISTRATIF 2009

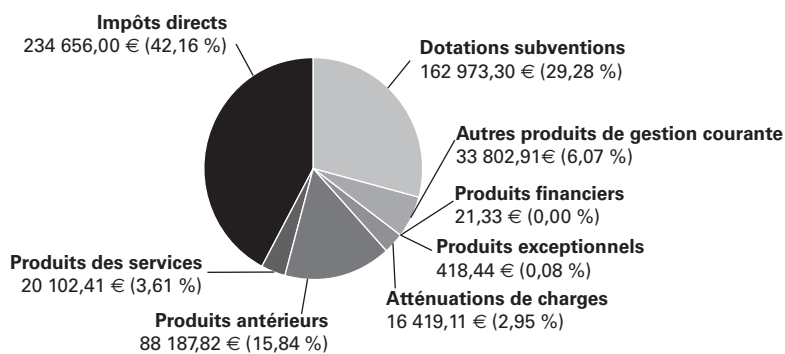
Répartition des recettes 2009



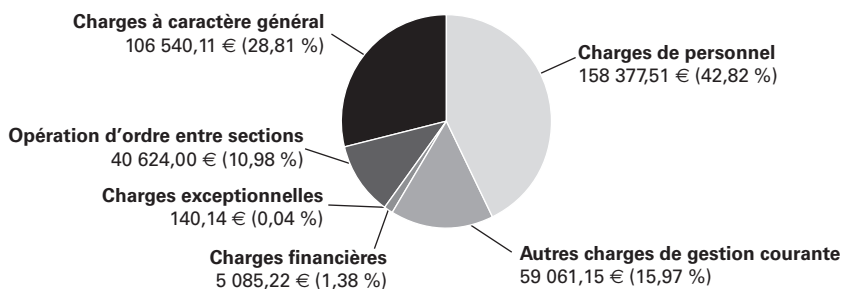
Répartition des dépenses 2009



Ventilation des recettes de fonctionnement 2009



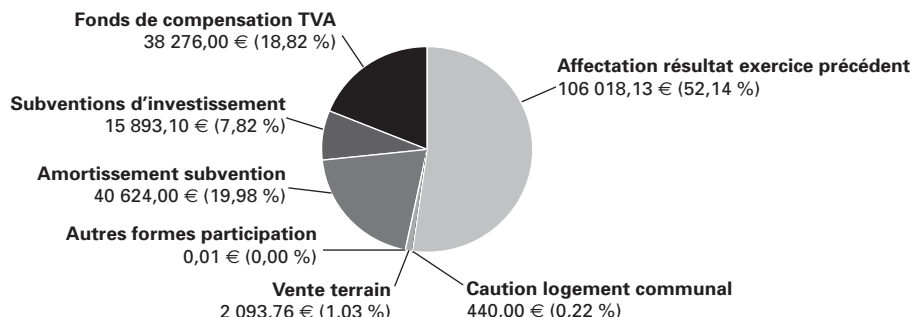
Ventilation des dépenses de fonctionnement 2009



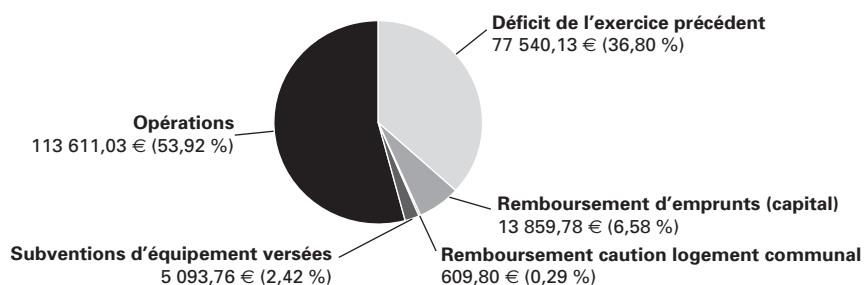
COMPTE ADMINISTRATIF 2009



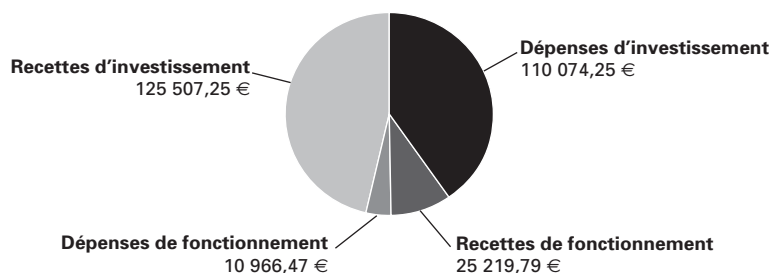
Ventilation des recettes d'investissement 2009



Ventilation des dépenses d'investissement 2009



Ventilation recettes dépenses Budget Assainissement



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi, jeudi et samedi matin de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 74 51 00 49

Internet : mairie.beny01@wanadoo.fr





COMMISSIONS



Commission communication

Cet exercice communicatif 2010 a permis la diffusion de trois numéros de "La Plume de Bény". Vous avez ainsi pu suivre l'actualité des dossiers engagés par les élus et, à l'occasion de deux numéros spéciaux, être informés sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Nous avons également réalisé deux diffusions spécifiques restreintes aux bénéficiaires potentiels et relatives au programme de réfection des façades et toitures initié par la Syndicat Mixte Bresse-Revermont-Val de Saône.

Vous recevez chaque année un exemplaire du bulletin municipal qui résume la vie des commissions municipales et celle des associations communales ou intercommunales. Ce bulletin, réalisé par la commission avec le concours de chaque association, est la vitrine de Bény. Diffusé au-delà des limites communales, il porte la dynamique de notre village. Lors de l'installation d'une nouvelle famille sur la commune, nous pouvons lui remettre les derniers exemplaires de ce bulletin.

Lors des précédents numéros du bulletin, nous avons annoncé la mise en œuvre d'un site internet. Ce site n'a pas encore vu le jour faute de temps. 2011 sera sans doute celle de la naissance, du moins nous osons l'espérer. Il aurait pourtant été très utile lors du problème de pollution du réseau d'alimentation en eau potable pour relayer l'information aux habitants. Certes, tous les habitants ne bénéficient pas d'un abonnement internet, mais il reste encore le vieux bouche-à-oreilles même s'il n'est pas toujours fidèle à la réalité.

Plusieurs réunions publiques ont été organisées sur les sujets d'actualité : projet d'extension de l'école, terrain multisports, centre de loisirs périscolaire, plan local d'urbanisme. Ces séances d'échange élus-population autour des projets sont toujours des moments forts en matière de communication car ils sont, certes, des vecteurs de transmission de l'information, mais également des instances de réaction des habitants et d'interpellation de la politique communale.

Commission urbanisme

Riche année ! Cette commission a engagé, fin 2009, la révision du document d'urbanisme qui avait été approuvé le 18 mai 2005 après trois ans de travail. Ce plan d'urbanisme aurait pu continuer à vivre sa vie pendant quelques années.

Mais le 14 décembre 2007, le Syndicat Mixte Bourg-Bresse-Revermont regroupant les communes d'un large bassin de vie a approuvé son Schéma de Cohérence Territoriale qui définit les conditions de développement de son territoire pour les dix années à venir. Chaque commune membre du syndicat a, depuis, obligation de mettre son document d'urbanisme en compatibilité avec ce schéma dans les trois ans suivant cette approbation.

D'autre part, la réglementation a évolué et il devenait nécessaire de s'y conformer, la loi "Engagement national pour le logement" en 2006 et, plus récemment, la loi du 12 juillet 2010 "Grenelle de l'environnement" obligeant les communes à prendre en compte ces nouveaux enjeux. Certains des articles de la réglementation nécessitaient également une réécriture afin d'être rendus plus opérationnels.

Les élus ont sollicité l'aide d'un bureau d'études spécialisé pour accomplir cette tâche monumentale pour une commune de notre taille. En parallèle, deux diagnostics ont été commandés auprès de spécialistes en matière d'agriculture (avec la collaboration des exploitants agricoles) et d'environnement. Les services de l'Etat ont également contribué à cette première phase de travail.



COMMISSIONS



Ce diagnostic préalable a permis d'établir l'état des lieux et des contraintes, assises indispensables à la définition de la politique d'évolution communale traduite dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Les grandes orientations ont pu être validées en juin et ont permis de définir les zonages d'urbanisation et la réglementation correspondant.

Le conseil municipal pourra arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme au printemps 2011 après un peu plus d'un an de travail. Puis la consultation des personnes publiques associées sera lancée et une enquête publique organisée pour permettre à la population de réagir sur ce document. Les élus examineront enfin les avis recueillis au cours de ces étapes, modifieront éventuellement leur projet avant de l'approuver définitivement. Il deviendra ensuite applicable après des mesures de publicité obligatoires.

Une modification simplifiée, liée au projet d'extension de l'école et du centre de loisirs périscolaire, a également été conduite au printemps afin d'adapter certaines règles rapidement, notamment par rapport à la mise en œuvre d'équipements relatifs aux économies d'énergie et aux conditions d'implantation des constructions.

Commission voirie sécurité routière

Pour l'année 2010, le budget investissement alloué à la voirie était de 66 230,82 €. Cela nous a permis d'enrober 1 470 m de voies communales (1 125 m VC 4 du village au Moulin de Marmont et 345 m à Vacon VC 20 direction Moulin de Chaffoux), d'aménager l'entrée du pôle Petite Enfance et de réaliser des travaux d'élargissement sur la VC 1 à Vacon en émulsion bi-couche. Chaque rechargement de voirie demande une analyse et des travaux de préparation : busage pour élargir les zones de circulation et de croisement, renforcement d'accotement, etc. Tous ces travaux sont discutés en commission voirie avec visite sur le terrain avant et après réalisation si nécessaire. Merci aux membres de la commission pour leur disponibilité.

En début d'année, les intempéries et notamment la neige ont quelque peu perturbé nos habitudes. Le chasse neige et la saleuse sont sortis à plusieurs reprises. C'est dans ces moments là que l'on apprécie d'avoir du bon matériel. Merci à François pour sa disponibilité et merci également à Dominique Morel de nous avoir dépannés.

La commission voirie élargie de 2 membres (Gabriel Chossat et Pierre Basset) a travaillé également sur la dénomination des voies. Un gros travail a été réalisé et les noms de voies proposés ont été validés par le conseil municipal. Confronté à des dossiers importants (PLU, projet école notamment), le conseil a préféré différer l'investissement pour ce dossier.

Sécurité routière

Des panneaux « stop » ont été installés par le Conseil Général sur la D28 au lieu dit Le Poiziat et la Bottière. Des plots réfléchissants sont maintenant en place sur D28a allant du village à la D1083. C'était une demande de longue date de la commune. La deuxième partie de la D28a devrait être également sécurisée après les travaux de réfections prévus normalement en 2012.

La sécurité dans le village est toujours d'actualité. Le rapport de diagnostic relatif à l'accessibilité pour les personnes handicapées est en cours d'analyse. Il va nous permettre de dégager des pistes d'amélioration pour les années futures.



COMMISSIONS

Commission environnement agriculture

Ils étaient quelques uns du conseil municipal à l'avoir rêvé, à penser que la disparition des haies n'est pas inéluctable, à vouloir essayer de replanter pour les générations futures...

Et bien aujourd'hui c'est fait ! 5 kilomètres de haies replantées... 30 propriétaires volontaires, tous les secteurs de la commune concernés, près de 3 000 arbres de haute tige, 40 essences différentes, c'est un joli projet qui se concrétise en cette année 2010 et qui devrait améliorer l'image de Bénvy pour longtemps.

Tout ne fut pas simple, à commencer par le temps de cet hiver qui a contrarié longtemps Nicolas MINET (MIN espaces verts) dans ce chantier de plantation : la pluie, le gel, la neige... Les derniers arbres furent plantés en avril ! Et en juin c'est la canicule qui sévissait. Le choix d'un paillage naturel à base de déchets de bois a permis de conserver l'humidité dans le sol et de réduire à 4% le nombre de plants à changer. Le contrôleur des services de l'Etat l'a constaté : c'est du beau travail !

Il faudra bien sûr entretenir les premières années pour éviter l'envahissement des jeunes plants par l'herbe et les ronces. Puis, il n'y aura plus qu'à regarder pousser. Et certains arbres deviendront aussi beaux que les chênes majestueux qui égailent notre territoire et que plusieurs générations de Bénéens ont accompagnés. Après avoir structuré le paysage et donné du cachet à notre territoire rural, ces arbres feront à leur tour du bois d'œuvre ou du bois de chauffage.

Hormis ce projet, la commune a aussi avancé sur la connaissance de son patrimoine environnemental. Une étude a été confiée à l'association FRAPNA. Ses résultats font l'objet de l'article central de ce bulletin. A partir d'observation de terrain pendant une année, des spécialistes ont pu collecter et répertorier la présence d'espèces végétales ou animales remarquables et d'identifier les corridors biologiques qui sont à la base de la biodiversité... Toutes ces informations serviront au diagnostic de notre document d'urbanisme (PLU) et constitueront un point de référence à l'évolution de notre environnement.

On ne peut pas évoquer le cadre de vie sans faire référence au projet de LGV qui le menace. Il y a un an en décembre 2009, le conseil municipal prenait une délibération qui formalisait l'avis de la commune dans le cadre de la concertation administrative. Depuis, l'association « Bénvy environnement » a réalisé un travail formidable de mobilisation, de pédagogie, et de communication. Du côté de l'Etat, le projet n'a pas avancé et n'est pas encore parvenu sur le bureau du Ministre. Comme nous l'avons écrit, ce projet de LGV n'est pas justifié par une quelconque ambition européenne. Il n'est pas plus un projet d'irrigation des territoires qu'il ne ferait que traverser brutalement. De plus, les élus des territoires alentours ont mis en avant une proposition de scénario qui renchérit le coût de l'infrastructure de près de 300 millions. Et cela rend ce projet, dont la rentabilité est déjà très faible, plutôt hypothétique. C'est à suivre en restant vigilant.



COMMISSIONS



Quand l'eau vient à manquer...

Le pire n'est jamais sûr mais il est rarement décevant. En l'occurrence, il s'est manifesté subitement le 8 septembre quand le maire a été informé que l'eau distribuée par le syndicat intercommunal présentait une pollution aux hydrocarbures, que la consommation domestique était proscrite et qu'une distribution de bouteilles devait être organisée immédiatement.

Pas question de prétexter un repas entre amis, une sortie culturelle ou une simple fatigue, ce soir là, à l'appel du maire, tout le conseil municipal, les pompiers et les autres volontaires se sont réunis à 19 h pour se répartir les bouteilles mises à disposition par la société fermière et organiser la distribution aux familles par quartier. La soirée fut longue et pas très confortable car nous n'avions pas de réponse à toutes les questions concrètes de nos concitoyens : peut on se laver ? Peut on laver les légumes ? Peut on nourrir les animaux avec cette eau ? Les réponses furent d'ailleurs longues à venir de la part des services compétents...

Nous pensions ce premier soir là que le captage de Salavre pollué avait été fermé et que le nouveau captage de Conflans sollicité permettrait de retrouver rapidement une situation normale. Nous ne soupçonnions pas que la pollution s'était déjà logée dans les moindres tuyaux du réseau et que la régularisation serait longue. Il fallut distribuer tous les jours. La population fut compréhensive et débrouillarde.

Très vite, le préfet et ses services ont pris les choses en main pour surveiller les analyses quotidiennes et accompagner la SOGEDO dans sa recherche de solution opérationnelle.

Il aura fallu 15 jours de purge des réseaux avant que les analyses n'assurent que la situation était maîtrisée. Le 22 septembre, le préfet donnait l'autorisation d'utilisation normale de l'eau du réseau.

Nous n'en saurons pas plus sur l'origine de la pollution et la potentialité de sa réapparition. Une enquête pénale est en cours dont les résultats n'ont pas vocation à être rendus publics.

C'est dans ces moments que nous mesurerons collectivement la fragilité de nos infrastructures et de nos organisations concernant une ressource que nous savons désormais limitée et menacée par toutes sortes de produits dangereux : nitrates, hormones, médicaments, métaux lourds...

Nous ne pouvons que saluer la décision sage des élus d'avoir interconnecté il y a quelques années notre réseau cantonal avec celui de la communauté de commune voisine, sans quoi il n'y aurait pas eu d'eau du tout dans le tuyau.

C'est l'occasion aussi d'apprécier la cohésion communale et de remercier le dévouement de toutes ces personnes qui se sont mobilisées pour rendre la situation moins problématique et porter assistance à leurs voisins. Les relations de proximité, aujourd'hui comme hier, sont les plus efficaces pour faire face à l'adversité.

Nous pouvons désormais goûter la qualité de l'eau du robinet et éviter d'utiliser l'eau en bouteille qui est coûteuse pour la collectivité : elle nécessite des produits pétroliers pour sa fabrication et pour son transport...



COMMISSIONS

Commissions affaires scolaires et bâtiments communaux

Le projet de nouvelle école avance. C'est le projet prioritaire du mandat.
L'année 2009 a été l'année de la réflexion, 2010 celle de la conception !

Au terme de l'année 2009 nous vous avons présenté en réunion publique l'esquisse de ce projet.

Il s'agit d'une création de 2 salles de classe, d'une salle plurivalente, et du centre de loisirs périscolaire. Tout a été pensé pour mutualiser au maximum les espaces et minimiser les coûts, notamment les coûts de fonctionnement futurs.

Le dossier s'est affiné tout le premier semestre pour aboutir à une consultation des entreprises dans le mois de juillet. Sur les 17 lots, 4 ont dû être déclarés infructueux parce que trop largement supérieurs à l'estimation du maître d'œuvre. Une nouvelle consultation d'entreprises en octobre nous a fait prendre un peu de retard sur le planning envisagé.

Au final, le projet a été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 27 octobre. Les marchés publics ont été notifiés aux entreprises fin novembre. Et le chantier débutera en janvier pour une durée d'un an. Il coûtera 1 100 000 € HT de travaux et nécessitera un emprunt de 650 000 € sur 25 ans.

Ainsi, 150 ans après la construction de l'école existante, la commune développe son patrimoine bâti pour mieux accueillir ses enfants dans des conditions similaires à celles des communes plus urbaines. Cela était indispensable du fait de la création en septembre 2009 d'une 4^e classe qui constitue une vraie chance pour la qualité de l'enseignement et nous ferons le maximum pour la garder.

Bien sûr, cet investissement va peser sur la capacité de la commune à s'engager dans de nouveaux projets. Mais pour l'instant, et à moyen terme, la commune n'a pas de besoins de construction de bâtiment identifié autre que cette école qui est la base de l'attractivité de la commune pour les familles. Et il n'y a pas de projet plus légitime pour créer de la vie dans une commune et développer davantage l'attachement à un territoire, ces racines de l'enfance qui vous font dire que vous êtes de quelque part.

2011 sera l'année de la construction !



VIE COMMUNALE

Bény à l'honneur avec les trois premières réalisations du mandat

Inauguration du 18 juin 2010

Deux ans après l'élection de la nouvelle équipe, la municipalité a invité la population à inaugurer ses 3 premières réalisations marquantes :

- La plantation de 5 kilomètres de haies pour conforter l'environnement et la qualité de vie à Bény ;
- La rénovation du auvent du stade pour permettre les rassemblements festifs ou sportifs de la population ;
- L'installation d'un terrain multisports (Agorespace®) pour permettre aux enfants et aux familles de pratiquer une activité ludique et sportive de proximité.

De l'avis de tous les visiteurs, ces trois réalisations sont des réussites. Aussi Bény était fière de les présenter au cours de cette journée ensoleillée à laquelle ont participé de nombreuses personnalités :

Rachel Mazuir, président du Conseil Général,

Alain Chabrolle, vice président à l'environnement de la région Rhône Alpes,

Patrice Tête, chef du service développement rural (représentant le préfet),

M^{me} Messa Bouzidi, conseillère régionale.



VIE COMMUNALE

Bibliothèque municipale

Après la bazar organisée par le Sou des écoles, de nombreux livres sont venus enrichir la bibliothèque. Après un tri minutieux et un peu de rangement, l'équipe de bénévoles vous accueille tous les samedis matins de 9h15 à 11h45.

Les bénévoles, Maryze, Nelly, Geneviève, Yvette, Florence, Danièle, Anne-Marie, Maryse, achètent les nouveaux livres, assurent les permanences, font le lien avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, sans oublier les partenariats avec les enseignantes de l'école de Bény.

Si vous avez un peu de temps, si vous souhaitez rejoindre cette équipe dynamique, n'hésitez pas !

La bibliothèque : un lieu de lecture, de culture, mais surtout de détente et de plaisir.

L'école maternelle à la bibliothèque

Feuilleter un livre, découvrir des histoires, regarder des images, encourager les enfants à prendre un livre plutôt qu'à regarder un DVD, sont des étapes fondamentales dans le développement du tout-petit. En effet, les livres stimulent son imaginaire en l'incitant à interpréter les images qu'il découvre au fil des pages et à voyager dans un univers magique hors du monde réel.

L'école et la bibliothèque sont là pour faire de nos enfants des enfants lecteurs, pour qu'ils découvrent le plaisir de choisir un livre, de se l'approprier.

Chaque lundi matin les petits de la classe maternelle, leur maîtresse et une personne bénévole les conduisent à la bibliothèque toute proche de l'école.

Un groupe d'enfants choisit des livres qu'ils liront à la maison avec leurs parents, tandis que l'autre groupe s'installe confortablement dans la pièce adjointe pour « écouter une histoire », un instant magique d'échange, d'imagination et souvent de discussion, car même si on a 3 ou 4 ans on a déjà son opinion !

Ce partage intergénérationnel est très enrichissant, aussi bien pour les bénévoles qui animent cet atelier-lecture que pour les petits qui apprennent ainsi à connaître les seniors de leur village.



Compagnie des sapeurs pompiers

La compagnie des sapeurs pompiers de Bény compte à ce jour 13 pompiers dont 3 femmes.

En 2009 nous étions dix-sept. 4 démissions pour diverses raisons ont réduit notre effectif, mais pas notre motivation, et nous restons déterminés à maintenir une compagnie à Bény ; bon nombre de nos sorties reste le secours à personnes.

49 sorties dont 10 secours à personnes, 1 feu de broussailles, 13 nids de guêpes, 4 nids de frelons, 2 manœuvres générales, 8 manœuvres d'équipes, 4 manœuvres de vérification des poteaux incendies, 2 recyclages, 3 cours de JSP, 2 divers.

Pour maintenir un effectif performant, la compagnie recrute toute personne, homme ou femme, désireuse de donner de son temps afin d'assurer un service d'incendie et de secours de proximité à notre commune.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la mairie ou auprès du chef de corps Yves Morand.

Matériel acquis dans l'année

2 commandes (cordes), 1 échelle télescopique, 11 vestes textiles (feu)

VIE COMMUNALE



Jeunes sapeurs pompiers

Dès l'âge de 12 ans, les jeunes de la commune peuvent rejoindre la section cantonale des JSP. Les cours sont dispensés le samedi matin par les sapeurs pompiers du canton dans les centres de secours de Coligny, Marboz ou Treffort. Pour tout renseignement, contacter le responsable de la commune, Sam Mery ou la secrétaire de section, Anne-Marie Blanc.

Centre communal d'action sociale

Le 11 septembre 2010, c'est avec beaucoup de plaisir et de générosité que le bureau du CCAS a accueilli 58 aînés de plus de 70 ans pour le traditionnel repas communal. Servi à la Salle Garavand, le repas a été préparé par le restaurant « La Mère Moissonnier ». Quant à l'animation, elle fut assurée par les Patoisans de St Trivier de Courtes. En costume traditionnel bressan, la troupe a animé l'après midi en musique avec des chansons en patois et des histoires drôles pour la plus grande joie des convives. Les membres du CCAS ont été ravis de partager avec vous cette belle journée de convivialité et d'échange. Pour les plus de 75 ans absents ce jour là, nous leur avons rendu visite en décembre avec de jolis colis de Noël décorés par les enfants de la garderie.



Quelques convives lors du repas



La troupe des Patoisans de St Trivier de Courtes

Comité paroissial

Le dimanche 17 septembre, la communauté paroissiale avait la joie d'accueillir le Père Cyril Rougeole, nouveau curé du groupement Marboz-Bény-Pirajoux pour sa première célébration dans notre église.

Venant de Normandie, il travaillait dans l'horticulture. Ordonné prêtre en 2001 et curé de Champagne en Valromey depuis 2005, son ministère s'exercera chez nous maintenant. Il aime rencontrer les gens et va facilement les voir chez eux, si on lui en fait la demande. Il s'intéresse à l'histoire des villages et des familles.

Souhaitons-lui de pouvoir remplir pleinement sa mission dans nos paroisses rurales qu'il affectionne particulièrement.

Pour le joindre : cure de Marboz : 04 74 51 00 45



VIE COMMUNALE

Journal de l'école

Jeudi 2 septembre 2010, 8h20

Ce matin, nous nous sommes levés tôt. Et oui, aujourd'hui, c'est la rentrée des classes. Maman m'a préparé mes plus beaux vêtements. Moi, ce qui m'intéresse, c'est de retrouver les copains. Valérie est déjà au centre de loisirs et Martine derrière ses fourneaux. Michèle et Alexandra quant à elles s'affèrent à coller les dernières étiquettes sur les portemanteaux. Il y a bien quelques pleurs dans la cour mais ce qui l'emporte ce sont les rires des 80 enfants.

On vient d'apercevoir la nouvelle maîtresse : elle s'appelle Valérie Soufflet et elle vient du Nord. Elle s'occupera des GS-CP à la place de Nadia qui migre dans le bâtiment modulaire avec les CE1-CE2. Il y aura aussi Marie-Sophie Colas qui assurera la décharge de direction.

Heureusement que Marie-Ange et Véronique restent dans leurs classes pour qu'on s'y retrouve !

Les maîtresses tapent dans les mains : on finira de se raconter les vacances à la prochaine récré.

C'est au tour des maîtresses de nous exposer les projets de l'année. En plus de la lecture, des mathématiques, de l'histoire, nous devrions faire un film d'animation de A à Z (écriture de l'histoire, définition du story-board, décors, images, sons...), aller au cinéma à Bourg-en-Bresse et puis cette année, les maternelles et les CM partiront à Giron pour découvrir le ski (2 jours pour les PS-MS et 4 jours pour les CM). Il y aura un cycle vélo à la fin de l'année, la participation au prix des Incorruptibles, une correspondance scolaire entre les maternelles de Villemotier, Marboz et Bénvy, une sortie à Lyon pour les CE, l'USEP, la prévention routière... On ne devrait pas s'ennuyer cette année !

Lundi 11 octobre 2010

Nous nous dirigeons vers la salle Garavand ce matin. C'est François Puthet qui nous y attend. Il nous a préparé un spectacle afin de nous présenter le répertoire de chansons qu'il a concocté durant les vacances et que nous apprendrons dans l'année. C'était super ! Il avait pensé à tout, il avait même amené ses instruments bizarres et pleins d'accessoires pour s'accompagner.

Semaine du 11 au 15 octobre 2010

C'est la semaine du goût. Les maîtresses nous ont proposé que durant ces quatre jours, chaque classe à tour de rôle prépare une dégustation pour l'ensemble des enfants sur le thème des couleurs. Lundi, c'était les CM de Marie-Ange qui nous ont préparé une pizza rouge, le mardi, les CE ont fait des tartes aux pralines roses, les GS/CP, ces petits gourmands, ont cuisiné un gâteau marron au chocolat et enfin les PS et les MS nous ont fait découvrir le cake au potimarron orange. On s'est bien régalé !

Vendredi 22 octobre 2010

C'est déjà les vacances et on n'a pas vu les semaines passer ! Reposons-nous bien pour pouvoir profiter pleinement des différentes activités qui nous attendent à la rentrée !



DIAGNOSTIC COMMUNAL



Biodiversité et corridors biologiques

A l'occasion du sommet de la Terre à Johannesburg en 2002, la communauté internationale a placé la **préservation de la biodiversité** parmi les objectifs prioritaires pour l'avenir de l'humanité. Par la suite, l'Union Européenne s'est fixé 2010 comme échéance pour stopper l'érosion de la biodiversité. Cette «année de la biodiversité» est arrivée mais la biodiversité est toujours victime d'atteintes multiples : dysfonctionnements dus au dérèglement climatique, introduction d'espèces invasives, surexploitation des ressources naturelles, etc.

L'aménagement du territoire a sa part de responsabilité dans cette érosion de la biodiversité. Des milieux naturels sont détruits, des espèces disparaissent, des corridors biologiques sont rompus, à cause des aménagements effectués pour répondre à nos besoins.

Il peut en effet y avoir conflit, entre nos intérêts immédiats et ceux de la biodiversité. Pourtant, la **biodiversité est indispensable à notre survie**. Notre alimentation, nos vêtements, les objets que nous utilisons, la possibilité de boire une eau propre... dépendent entièrement des êtres vivants, plantes, animaux, bactéries, qui nous entourent. Ces services écosystémiques rendus par la nature sont aujourd'hui reconnus, voire chiffrés économiquement pour certains.

On s'aperçoit alors que les conséquences de la dégradation de notre environnement nous coûteront autrement plus cher, à plus ou moins long terme, que les actions nécessaires à sa préservation maintenant. Au-delà des bienfaits qu'elle nous apporte, nous avons une responsabilité morale à préserver la biodiversité pour ce qu'elle est, ce monde vivant complexe auquel nous appartenons.

Hélas, de nombreuses atteintes à la biodiversité, irréversibles, sont le simple fait d'un manque de connaissance. En aménagement du territoire comme dans tout autre domaine, une bonne connaissance de la biodiversité et de son fonctionnement est donc un prérequis indispensable à sa préservation.

Anticipant sur les futures obligations résultant du Grenelle de l'Environnement, la commune de Bény a choisi, de façon volontaire et très en amont de son projet d'aménagement, d'approfondir la connaissance de son territoire, dans le but de pouvoir réellement **prendre en compte la biodiversité dans le PLU** (Plan Local d'Urbanisme) en cours d'élaboration.

S'appuyant sur des recherches bibliographiques, des inventaires de terrain et des interprétations fondées sur l'écologie des espèces, ce diagnostic couvre différents aspects de la biodiversité sur la commune de Bény :

- la **diversité des milieux naturels**.
- l'analyse de la **fonctionnalité de la biodiversité**, à travers l'étude des trames bleue, verte et jaune qui constituent les réseaux écologiques.
- la **diversité des espèces** de flore et de faune, en considérant les espèces patrimoniales, menacées et indicatrices d'espaces à forte valeur écologique mais aussi les espèces représentant la nature dite « ordinaire », tout aussi importantes pour le maintien de la biodiversité.

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité, « tissu vivant de la planète » (Robert Barbault)

La Convention sur la Diversité Biologique distingue trois niveaux de diversité du vivant :

- la diversité génétique, au sein d'une espèce.
- la diversité des espèces de micro-organismes (tels que les bactéries), de champignons, de végétaux ou d'animaux.
- la diversité des milieux naturels : forêts de conifères ou de feuillus, cours d'eau, du ruisseau au fleuve, pelouses sèches ou prairies humides, etc.

Au-delà de cette vision statique de la diversité du vivant, il faut prendre en compte la fonctionnalité de la biodiversité et son aspect dynamique. En effet, les espèces comme les milieux naturels évoluent en permanence et l'enjeu de la préservation de la biodiversité réside dans la préservation des interactions entre les êtres vivants et des potentialités d'évolution du monde vivant.



DIAGNOSTIC COMMUNAL

1. La diversité des milieux naturels

Les rivières, leurs affluents et les zones humides associées

L'identité de Bény est marquée par un **réseau hydrographique** dense, ancré aux rivières du Sevron, du Solnan et du bief du Lignon. Ces rivières constituent d'ailleurs l'essentiel des limites communales. La valeur écologique de ces rivières et de leur bassin versant est soulignée par la ZNIEFF (zone d'intérêt écologique faunistique et floristique) des « Vallées du Sevron, du Solnan et massifs boisés alentours » (N°0103).

On y trouve entre autres des arbres adaptés à la présence d'eau (aulne, saules), des végétaux flottants (dont le nénuphar jaune) et une **faune remarquable**, à l'image du martin-pêcheur qui fréquente les lieux. Bénéficiant d'une protection nationale, cet oiseau apprécie particulièrement les rivières bordées de ripisylves, ces cordons boisés des bords d'eau, car elles lui offrent des postes d'observation idéals pour repérer les poissons qui constitueront son menu.

Au-delà des espèces remarquables, c'est tout un **écosystème** qui s'installe, avec des interactions entre les plantes et les animaux du milieu aquatique comme des berges. Les plantes aquatiques qui se développent dans la rivière grâce à l'énergie du soleil seront consommées par certains poissons, qui pourront à leur tour être mangés par le martin-pêcheur. Les feuilles des aulnes qui tombent à l'eau flotteront un temps avant d'être arrêtées par une racine où des bactéries et des champignons entreprendront la décomposition pour boucler le cycle de la matière. Cet équilibre est fragile.

L'eau ne se limite pas aux rivières, et le **cortège de plantes et d'animaux est variable selon le type de zone humide** : rivière, ripisylve, mare, bois humide...

Bény possède également des prairies humides, comme celles situées de part et d'autre du Sevron au sud-ouest du centre bourg ou la prairie de Fraidègue. Ces **prairies humides** se reconnaissent au loin par la présence de touffes de joncs qui se détachent de la végétation environnante. Elles présentent une biodiversité riche. Beaucoup des espèces inféodées aux zones humides sont désormais en forte régression à cause des destructions massives de zones humides qui ont été pratiquées. A titre d'exemple, la persistance de zones humides à Bény permet la présence d'une renouée des marais (*Ranunculus sardous*, source CBNA), protégée en région Rhône-Alpes du fait de sa rareté.

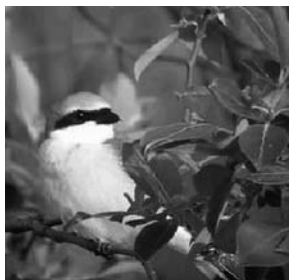
Les massifs forestiers

Certains bois sont particulièrement remarquables à Bény. Comme souligné par la ZNIEFF des « Vallées du Sevron, du Solnan et massifs boisés alentours » (N°0103), les bois humides de Bény font partie intégrante du réseau de zones humides. C'est le cas du Bois de Marmont, qui est traversé par plusieurs ruisseaux. On y observe d'ailleurs un habitat « déterminant ZNIEFF » : le bois de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes.

Parmi l'avifaune forestière observée sur la commune, on peut citer : la bondrée apivore, la buse variable, le pic vert, le pic épeiche, le pouillot véloce, le geai des chênes, le grimpeur des jardins...

Le pic épeiche, comme les autres pics, a un bec adapté pour le forage des troncs d'arbres, dans lesquels il installe ses petits. Il réalise également des trous dans les arbres morts, pour chercher les insectes dont il se nourrit.

Les chevreuils, sangliers et lapins fréquentent régulièrement les milieux ouverts mais ont besoin de secteurs forestiers, sans oublier les nombreux autres mammifères, plus discrets, tels que les rongeurs ou les chauves-souris.



DIAGNOSTIC COMMUNAL



Les secteurs agro-pastoraux

Il s'agit de tous les espaces exploités par l'homme afin d'en tirer des productions végétales ou animales. L'activité agricole occupe la plus grande partie du territoire communal. Certains de ces espaces sont essentiels pour de nombreuses espèces qui ont su tirer profit de ces secteurs transformés par l'homme. Ils présentent toutefois un intérêt variable pour la faune et la flore selon les types d'exploitation.

A Bény, les terres arables représentent plus de la moitié de la superficie. Les cultures céréalières sont en général associées à une exploitation intensive, avec un emploi de produits chimiques et des surfaces importantes qui limitent la présence de zones refuges (haies, boisements, murets en pierre...). Le **patrimoine naturel y est généralement assez limité**, à l'exception de quelques espèces remarquables (oedicnème criard, vanneau huppé, pour l'instant inconnus sur le territoire de Bény) adaptées à ces milieux fortement modifiés par l'homme.

Les prairies bocagères

L'**histoire agricole de la Bresse** est encore visible dans le paysage actuel : les prairies sont bordées des haies qui délimitaient les parcelles ; les mares creusées pour abreuver le bétail jalonnent les prairies.

De telles prairies bocagères présentent un intérêt fort pour la biodiversité, en particulier si la pression de pâturage n'est pas trop forte et si la fauche n'est pas trop précoce, tout en conservant leur destination première qui est la production agricole.

Le patrimoine arbustif de la commune est riche en essences locales (prunellier, aubépine, frêne, chêne, etc.). Ces **haies** présentent généralement une forte valeur écologique et méritent d'être conservées et entretenues de manière traditionnelle. Un beau cortège d'oiseaux inféodés au bocage est présent sur Bény, parmi lesquels 7 espèces remarquables probablement nicheuses : la chevêche d'Athéna, le pigeon colombin, les hirondelles rustique et de fenêtre, la pie-grièche écorcheur, la huppe fasciée et le moineau friquet (cousin du moineau domestique). Ces oiseaux affectionnent les prairies et les haies où ils trouvent de quoi se nourrir, se réfugier, élever leurs petits, etc.

Les zones urbanisées

La nature est également présente au cœur des zones anthropisées. Elle est profitable tant pour la biodiversité que pour les habitants. Pour de nombreux êtres vivants, elle constitue un relais entre différents secteurs agricoles ou naturels environnants. Certaines espèces se sont parfaitement adaptées aux milieux construits par l'homme. Pour les habitants, cette « **nature en ville** » apporte notamment un adoucissement local du climat et un cadre de vie agréable. La flore et la faune que l'on rencontre en secteur urbain sont différentes selon le type d'aménagement et de gestion.

Les **espaces longeant les voiries** peuvent être des lieux de vie et de transit pour de nombreux êtres vivants, pour autant qu'on laisse la nature s'y développer, par exemple par une fauche tardive des talus (en dehors de la bande de sécurité). Les orchidées et papillons, notamment, peuvent alors effectuer leur cycle de vie annuel en même temps qu'ils égaient les bords de route. La préservation d'anciennes haies ou la plantation de nouveaux arbres au bord des routes et chemins contribuent au maintien voire au retour d'une certaine biodiversité, à condition d'exclure les essences exotiques.

Dans les **zones d'habitation**, la vie est d'autant plus riche que les bâtiments présentent vieilles pierres et petites cavités, et que les sources de nourriture sont abondantes et diversifiées. Le patrimoine architectural de Bény, caractérisé par de nombreuses fermes anciennes, est donc particulièrement favorable à cette biodiversité « liée à l'homme ».

2. Les réseaux écologiques

L'intérêt pour les réseaux écologiques est relativement récent en aménagement du territoire. Il traduit une prise de conscience : la biodiversité ne peut pas être préservée si on ne préserve pas la **fonctionnalité des écosystèmes**. Les êtres vivants ne sont pas des pièces de musée. Par définition, ils vivent et on ne peut les protéger qu'en protégeant également les conditions qui permettent leur survie.

Or, pour survivre, se reproduire et coloniser de nouveaux espaces, tous les êtres vivants ont besoin de **se déplacer**. C'est notre cas. C'est aussi le cas des plantes, qui « voyagent » par l'intermédiaire de leur pollen ou de leurs graines. Certains déplacements se font au quotidien, d'autres sont annuels. A titre d'exemple, chez les animaux, le crapaud commun vit en forêt presque toute l'année, mais il a besoin de gagner un point d'eau au printemps, pour assurer sa reproduction. Les œufs doivent en effet être pondus dans le milieu aquatique, où les têtards se développent. Chaque printemps, ce sont donc des millions de crapauds qui effectuent une migration entre forêt et mare (puis le trajet retour), parmi lesquels beaucoup ne survivront pas aux traversées de route.



DIAGNOSTIC COMMUNAL

A l'occasion de leurs déplacements, les plantes et les animaux rencontrent en effet de nombreux **obstacles**. Ceux-ci peuvent être naturels : une fourmi est arrêtée par une rivière. Mais beaucoup sont liés aux activités humaines. On pense bien sûr aux infrastructures routières, mais un champ de grande taille peut être un obstacle pour le papillon qui ne trouvera pas assez de haltes, tout comme les surfaces artificielles de nos villes empêchent la dispersion de nombreux végétaux dont les graines périront sans pouvoir se développer.

Outre la mortalité directe, ces obstacles peuvent entraîner une rupture des échanges d'individus entre populations. Le brassage génétique ne pourra plus se faire et la survie de ces populations sera menacée. Par exemple, une population de chevreuils possédant une forte variabilité génétique résistera mieux à l'arrivée d'un nouveau germe pathogène car la chance sera beaucoup plus élevée d'avoir dans cette population des individus porteurs de gènes permettant de lutter contre cette nouvelle maladie.

Du constat de l'urgence de cette problématique est née la notion de **trame écologique**. Il s'agit de l'ensemble des milieux utilisés par les êtres vivants pour se nourrir, se reproduire, se reposer, trouver refuge, etc. A ces « réservoirs de biodiversité » s'ajoutent les corridors biologiques qu'ils empruntent pour aller d'un milieu à l'autre, de la même façon que nous empruntons des chemins et des routes. C'est le réseau de ces milieux et des corridors qui sont les garants d'un fonctionnement équilibré des écosystèmes et du maintien de la biodiversité.

Les milieux de vie, tout comme les corridors, sont différents pour un ver de terre, un pissenlit, un brochet ou un aigle. Pour assurer une libre-circulation à tous les êtres vivants, il faut donc **préserver la diversité des milieux et les connexions entre ces milieux**.

Les talus fleuris fauchés tardivement, les vieux arbres et les haies constituent des corridors biologiques qui permettent aux êtres vivants de se déplacer entre les différents milieux naturels qu'ils utilisent pour se nourrir, se reposer, se reproduire, etc.



3. Enjeux pour la préservation de la biodiversité

L'histoire de Bény, et notamment sa tradition agricole, a favorisé le maintien sur la commune d'une mosaïque de milieux naturels, synonyme de biodiversité. Les pratiques des dernières décennies, tant au niveau de l'urbanisation (étalement urbain et mitage) que de l'agriculture (grandes cultures, utilisation de produits phytosanitaires, etc.) ont déjà modifié une partie de cet héritage et menacent le patrimoine naturel actuel.

Certains secteurs présentent une valeur écologique forte, par la présence d'une ou plusieurs espèces ou milieux naturels remarquables, ou par leur intérêt pour les corridors biologiques. Ces secteurs doivent être préservés de tout aménagement néfaste à la biodiversité :

- **les vallées du Sevon, du Solnan et du bief du Lignon et leurs zones humides associées**, qui garantissent le maintien de la biodiversité associée, participent à notre gestion de l'eau (risque d'inondation, approvisionnement en eau potable) et contribuent à la qualité de vie de Bény.
- **les massifs forestiers et plus particulièrement les bois humides**, intéressants tant pour la flore que pour la faune, avec notamment un enjeu fort pour la préservation des amphibiens.
- **le maillage de prairies, haies et mares caractéristiques du bocage bressan**. À l'image du triton crêté, beaucoup d'êtres vivants ont besoin de cette association de milieux pour vivre. Ces secteurs et leur connectivité doivent être préservés voire renforcés, pour assurer la pérennité des populations présentes et favoriser le retour de certaines espèces (ex. : courlis cendré, milan royal).

La commune peut agir dans le cadre de son PLU, à travers le zonage, le règlement et les outils de préservation de certains espaces (Espaces Boisés Classés, Emplacements Réservés).

DIAGNOSTIC COMMUNAL

Le patrimoine environnemental de Bény

A Bény, seize habitats différents ont ainsi été identifiés, parmi lesquels un habitat «déterminant ZNIEFF» : le bois de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes observé dans le bois de Marmont.

La flore

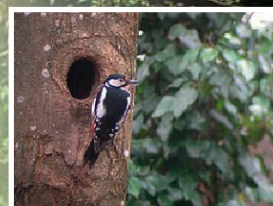
Les 27 secteurs choisis pour les inventaires floristiques ont permis d'appréhender la diversité des milieux naturels présents sur Bény : bois (plus ou moins humide, plus ou moins marqué par la gestion de l'homme), champs cultivés, talus de bord de route, prairies (humide, de fauche ou de pâture), bords de rivière, mares (de prairie, de forêt), fossés de drainage, chemins, milieu urbain... Ce sont ainsi 188 espèces qui ont été recensées, dont 137 n'étaient pas encore répertoriées sur la commune. Parmi ces végétaux se trouvent trois espèces « déterminantes ZNIEFF » : le nénuphar jaune (*Nuphar lutea*) présent sur le Sevron, deux millepertuis (*Hypericum androsaemum* et *H. pulchrum*, source CBNA), et le groseiller rouge (*Ribes rubrum*) dont on observe une belle population dans le bois de Marmont.



Le groseiller (*Ribes rubrum*), espèce indicatrice des bois humides

Les oiseaux

Les oiseaux ont été identifiés à Bény par observation visuelle directe ou par écoute, sur l'ensemble du territoire communal. 57 espèces d'oiseaux ont été observées, dont 8 espèces particulièrement remarquables, protégées et « déterminantes ZNIEFF » : le martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) sur le Sevron et 7 oiseaux inféodés au milieu bocager : la chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), le pigeon colombin (*Columba oenas*), les hirondelles rustique et de fenêtre (*Delichon urbica* et *Hirundo rustica*), la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), le moineau friquet (*Passer montanus*) et la huppe fasciée (*Upupa epops*). Les observations effectuées indiquent que ces oiseaux sont probablement nicheurs à Bény.



Le pic épeiche

Les amphibiens

Les amphibiens ont été recherchés principalement au niveau des nombreuses mares présentes sur la commune de Bény et dans les bois humides.

Six espèces d'amphibiens ont été répertoriées sur la commune de Bény, parmi lesquelles deux espèces patrimoniales : le triton crêté (*Triturus cristatus*) et le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), tous deux observés à l'état larvaire et adulte.



Crapaud

Comment reconnaît-on une zone humide ?

Les sols gorgés d'eau au moins une partie de l'année ne permettent pas le développement de n'importe quelle plante. Ce sont des espèces particulières qui pourront supporter cette présence d'eau. Ces espèces sont donc indicatrices de la nature humide du milieu : lorsqu'on les voit, on sait qu'on est en présence d'une zone humide, même si on ne voit pas d'eau au sol.

La silène fleur de coucou, le populage des marais, le jonc diffus, la salicaire, le phragmite, l'aulne glutineux, présents à Bény, sont quelques uns de ces végétaux qui indiquent un sol régulièrement gorgé d'eau. On les trouve souvent en ceinture autour des plans d'eau, mais aussi dans les fossés, les prairies et les bois humides. Depuis un siècle, ce sont 2/3 des zones humides qui ont disparu à cause des aménagements humains (comblement direct, perturbations du fonctionnement hydrologique, etc.). Nombreuses sont les plantes de zones humides qui sont aujourd'hui menacées de disparition.

DIAGNOSTIC COMMUNAL



Ripisylve

A quoi servent les ripisylves ?

La ripisylve, forêt des bords d'eau, fait la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Elle est riche en vie et rend de nombreux services.

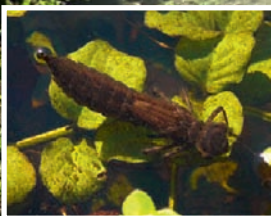
Les ripisylves sont les forêts des bords d'eau. Allant de la haie en bord de rivière aux véritables forêts alluviales, elles sont caractérisées par une végétation adaptée à la présence d'humidité (aulne, frêne, saule, etc). Comme les autres zones humides, les ripisylves présentent de multiples atouts pour l'environnement et pour les hommes :

- la végétation régule le régime des eaux, retenant une partie de l'eau lors des crues et restituant cette eau en période d'étiage. Elle permet ainsi de limiter les risques d'inondation et de sécheresse en aval.
- la présence de végétaux aide à maintenir les berges et diminue l'érosion.
- les végétaux jouent le rôle d'épurateur en retenant dans leurs racines une partie des phosphates et des nitrates en provenance de l'ensemble du bassin versant, limitant ainsi la pollution qui arrive à la rivière. La préservation de la ripisylve est d'autant plus importante sur la commune de Béný que celle-ci est classée « zone sensible à l'eutrophisation » (détérioration d'un écosystème aquatique par la prolifération de certaines algues, à cause de l'accumulation de nitrates et de phosphates issus des rejets anthropiques).
- la présence d'un couvert végétal évite un ensoleillement excessif du cours d'eau, préservant ainsi les conditions de température et d'oxygénation indispensables à la faune aquatique. Si la ripisylve disparaît, certains animaux disparaîtront aussi.
- comme tout espace boisé, la ripisylve contribue à adoucir le climat local, grâce à l'évapotranspiration des végétaux notamment.
- la ripisylve constitue une transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Comme tout milieu lisière, elle abrite une biodiversité particulièrement riche. De nombreuses espèces y trouvent nourriture, refuge, un passage sûr entre deux milieux de vie, etc.

La largeur et la naturalité de la ripisylve influencent la qualité des services rendus. L'artificialisation des berges ou le développement d'essences exotiques (renouée du Japon, buddleia et autres), par exemple, l'empêchent de jouer son rôle de protection des berges contre l'érosion.



Les laïches



Larve aquatique
d'aesche bleue
(*Aeshna cyanea*)

Qui sont les libellules ?

Les libellules appartiennent à l'ordre des Insectes Odonates. On trouve deux types de libellules : les « demoiselles », discrètes libellules en forme de brindille et les « messieurs », dont le corps peut atteindre 10 cm de long et que l'on voit souvent voler tels de petits hélicoptères au-dessus de l'eau lors des chaudes journées d'été. Toutes les libellules ont une vie en deux phases. A la sortie de l'œuf, les larves de libellules sont aquatiques. Elles vivent la plus grande partie de leur vie dans l'eau, où elles constituent de redoutables prédateurs. Le « bras articulé » qu'elles ont sur la tête leur permet de capturer des proies en une fraction de seconde, parmi lesquelles de nombreuses larves de moustique. Lorsque leur développement est achevé, après une ou plusieurs années, les larves de libellules sortent de l'eau pour s'extraire de leur corps larvaire. C'est alors l'adulte ailé que nous connaissons bien qui commence sa vie aérienne. Le temps d'une saison, il fréquentera les milieux humides et les prairies environnantes, pour accomplir sa reproduction afin que le cycle de la vie continue. En France, il existe plus de 80 espèces de libellules. Si toutes sont liées à l'eau, le cortège de libellules est différent selon le type de milieu aquatique. Certaines espèces fréquentent les suintements sur



Libellule

DIAGNOSTIC COMMUNAL

tuf, d'autres les rivières forestières (cas des *Calopteryx* observés à Bény), d'autres encore les mares, etc.

Les odonates (libellules)

Les libellules ont été recherchées principalement au niveau des mares que beaucoup d'espèces affectionnent. Des espèces de cours d'eau ont également été observées, et identifiées, à l'occasion d'autres inventaires. Sur la commune de Bény, ce sont 9 espèces qui ont été recensées dont le caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*) et le caloptéryx splendide (*Calopteryx splendens*).

Qui est le sonneur à ventre jaune ?

Le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est un petit crapaud présent dans l'Est de la France. On le reconnaît à ses pupilles en forme de cœur.

Son dos est marron, ce qui lui assure un camouflage efficace. En revanche, son ventre arbore des couleurs vives, avec un contraste de jaune et de noir à l'origine de son nom. S'il est dérangé, il lui arrive de se mettre sur le dos pour afficher ce ventre coloré, signe de danger potentiel dans le monde animal. Sa capacité de déplacement fait de lui un pionnier : il est souvent le premier amphibien à coloniser un nouveau point d'eau. Il préfère d'ailleurs être le seul amphibien présent et change souvent de site lorsque d'autres amphibiens s'installent. Il affectionne les mares forestières et peut se contenter d'ornières.

Les mares

Les mares de Bény sont nombreuses et riches en vie. Ces petites surfaces d'eau stagnante peuvent abriter une grande diversité de végétaux et d'animaux. Nombreux sont les insectes qui mènent une vie larvaire aquatique. Cela leur permet d'accomplir leur développement sur plusieurs années sans avoir à subir les températures négatives de l'hiver. Le moment venu, ils sortent de l'eau pour effectuer leur métamorphose. L'adulte, aérien, vivra encore quelques semaines à quelques mois, le temps d'assurer sa reproduction. Si les mares s'animent de ces insectes volant en été, c'est toute l'année que de nombreux êtres vivants sont présents sous la surface.

Les mares de Bény hébergent notamment un hôte prestigieux : le **tritron crêté**, le plus gros des tritons européens. Cet amphibien menacé pourrait être l'emblème de la Bresse, tant son existence est liée à la présence de mares, de prairies et de haies ! Notons que deux autres espèces de tritons (tritron alpestre et triton palmé) et deux espèces de grenouilles (grenouille agile et grenouille verte) ont été observées sur les mares de Bény.

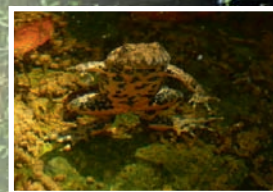
Qui est le tritron crêté ?

Il doit son nom à la crête dorsale que les mâles arborent en période de reproduction.

A l'image des autres amphibiens, le tritron crêté (*Triturus cristatus*) partage sa vie entre le monde aquatique et le monde terrestre.

Certains amphibiens restent toujours à proximité des points d'eau (cas de la grenouille verte) mais la plupart effectuent des migrations annuelles pour aller des mares ou étangs où ils se reproduisent aux massifs forestiers où ils vivent la majeure partie de l'année.

Le tritron crêté, lui, est un amphibien du bocage. Il a besoin des mares pour se reproduire, bien sûr, puisque ses larves sont aquatiques.



Sonneur à ventre jaune



Mare



Le tritron crêté

DIAGNOSTIC COMMUNAL

L'adulte vit dans les prairies naturelles et se réfugie dans les haies. Le paysage hérité de l'histoire agricole de la Bresse est donc favorable à l'espèce.

Malheureusement, l'évolution des pratiques agricoles tend à faire disparaître les milieux nécessaires au cycle de vie du triton crêté.

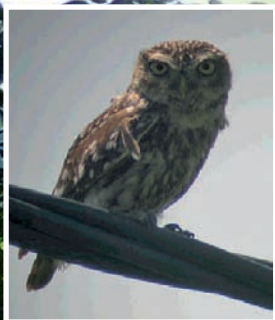
Qui est la chevêche d'Athéna ?

Malgré son appartenance au groupe des « rapaces nocturnes », la chevêche d'Athéna a une activité diurne importante.

La chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) fait partie de l'ordre des Oiseaux Strigiformes. C'est le plus petit de nos rapaces nocturnes. Elle se nourrit essentiellement de petits rongeurs et d'invertébrés (vers de terre, escargots, insectes). Elle affectionne les vieux arbres car ils offrent souvent des cavités où elle pourra nicher.

Cette chouette est particulièrement menacée, pour deux raisons principales : d'une part, ses proies sont de moins en moins nombreuses à cause de l'emploi massif de pesticides ; d'autre part, elle a de plus en plus de difficultés à trouver les arbres à cavités nécessaires à sa reproduction.

La préservation des vieux vergers et des vieux arbres est primordiale pour aider cette chouette.



La chevêche d'Athéna



Petit rhinolophe
(*Rhinolophus
hipposideros*)

Qui sont les chauves-souris ?

Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) dans la grotte qui lui offre une température stable pour passer l'hiver.

Loin des légendes, la véritable vie des chauves-souris est plutôt paisible. Si certaines espèces tropicales se nourrissent effectivement du sang de mammifères (à l'instar de nos moustiques !), les chauves-souris européennes sont toutes insectivores. Elles nous rendent ainsi service en régulant les populations de « petites bêtes ». Comme les hirondelles, lézards et de nombreux petits animaux, certaines chauves-souris ont su tirer profit de nos habitations. Le vieux bâti présente donc le double avantage d'être un témoignage du passé et d'offrir des abris pour la biodiversité.

Les chauves-souris sont toutes protégées car elles sont fortement menacées par la diminution des insectes qui constituent leurs proies et par le manque de sites favorables à leur survie : fermeture de grotte ou dérangement, maisons modernes manquant de recoins, etc. Certaines espèces, comme le petit rhinolophe, sont lumineuses. Leurs déplacements sont fortement perturbés par nos éclairages nocturnes. Cette pollution lumineuse peut être réduite par un éclairage public adapté : n'éclairer que là où c'est vraiment nécessaire, pas toute la nuit, avec un éclairage adapté, etc.

Pourquoi parle-t-on d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ?

Parmi toutes les espèces exotiques qui sont introduites, volontairement ou non, certaines deviennent envahissantes. Leur adaptabilité à des conditions de milieu variables, l'absence de leurs prédateurs naturels, leur capacité de reproduction, leur qualité de compétitrice font qu'elles entrent en concurrence avec les espèces locales et finissent par prendre leur place. Il s'en suit un dysfonctionnement de l'écosystème et une diminution de la biodiversité, tant végétale qu'animale.

La renouée du Japon, présente le long du Sevron, est une des EEE les plus problématiques.

Les méthodes d'éradication des EEE sont très coûteuses et leur efficacité n'est pas toujours absolue. La meilleure lutte reste donc la prévention, en évitant de planter des essences non locales. Le choix des végétaux utilisés pour les espaces verts publics et dans les jardins privés est donc essentiel dans la lutte contre les invasions biologiques.

ASSOCIATIONS

Nos associations

A CORPS DONS	<i>Présidente :</i>	<i>Maryse LAISSARD</i>	☎ 04 74 51 00 70
AMICALE DONNEURS DE SANG BENY MARBOZ	<i>Présidente :</i>	<i>Véronique PIROUX</i>	☎ 06 29 80 25 24
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	<i>Président :</i>	<i>Gilbert ROBIN</i>	☎ 04 74 51 02 10
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	<i>Président :</i>	<i>Sam MERY</i>	☎ 04 74 51 08 07
ATELIER DE LA DANSE	<i>Présidente :</i>	<i>Bénédicte SEVE</i>	☎ 04 74 51 09 47
BENY ENVIRONNEMENT	<i>Président :</i>	<i>Patrick MORAND</i>	☎ 04 74 30 55 92
BIBLIOTHEQUE	<i>Responsable :</i>	<i>Maryse LAISSARD</i>	☎ 04 74 51 00 70
CLUB DES RETRAITES	<i>Présidente :</i>	<i>Andrée PONCET</i>	☎ 04 74 30 54 02
COMITE DES FETES	<i>Présidente :</i>	<i>Christine JOSSERAND</i>	☎ 04 74 42 01 67
	<i>Informatique :</i>	<i>Yvette CEZETTE</i>	☎ 04 74 51 01 39
	<i>Location de tables, bancs, friteuse :</i>	<i>Francis CAVILLON</i>	☎ 04 74 42 00 82
		<i>Christophe HUMBERT</i>	☎ 04 74 42 07 06
COMITE DU FLEURISSEMENT	<i>Président :</i>	<i>Bernard DANANCIER</i>	☎ 04 74 51 07 28
COMITE PAROISSIAL	<i>Responsable :</i>	<i>Madeleine LAURENT</i>	☎ 04 74 51 05 52
COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS	<i>Chef de corps :</i>	<i>Yves MORAND</i>	☎ 04 74 51 07 90
FASILA'GYM	<i>Présidente :</i>	<i>Marie-Thérèse BAVOUX</i>	☎ 04 74 51 07 82
FNACA ANCIENS AFN	<i>Président :</i>	<i>Marcel GAUDET</i>	☎ 04 74 51 02 74
LES AMIS DU RUGBY	<i>Président :</i>	<i>Jérôme BONNET</i>	☎ 06 09 73 01 30
RETRAITE SPORTIVE	<i>Présidente :</i>	<i>Renée NALLET</i>	☎ 04 74 51 02 50
RUGBY CLUB BENY	<i>Président :</i>	<i>Denis BILLOUD</i>	☎ 06 08 57 57 02
SOCIETE DE CHASSE	<i>Président :</i>	<i>Régis BUARD</i>	☎ 04 74 51 01 22
SOCIETE DE PECHE	<i>Président :</i>	<i>Gérard BABAD</i>	☎ 04 74 51 02 15
SOU DES ECOLES	<i>Présidente :</i>	<i>Mylène GAILLOT</i>	☎ 04 74 42 05 07
TOONES PRODUCTION	<i>Président :</i>	<i>Julien GAILLOT</i> <i>Stéphanie MASSON</i>	☎ 04 74 42 33 47

ASSOCIATIONS



Association A Corps Dons

5 ANS DÉJÀ !

Après cinq années, les membres de l'association sont ravis de constater que l'énergie, l'amitié et la solidarité qui ont permis la naissance d'A Corps Dons sont toujours au rendez-vous.

Pourtant, aujourd'hui encore, la recherche médicale manque de moyens pour avancer. Les gens sont mal informés sur le don, et de nombreux malades meurent faute d'un donneur compatible pour une greffe.

En milieu rural, les malades et leur famille sont souvent isolés.

Il est possible d'améliorer le confort des malades hospitalisés.

Pour toutes ces raisons, l'association A Corps Dons, en 2010 :

- A continué de promouvoir le don sous toutes ses formes.
- A soutenu des associations partenaires :
 - remise de 2200,00 € à l'association l'Arche (service hématologie de l'hôpital E. Herriot à Lyon).
 - remise de 500,00 € à l'Association de Soutien aux Soins Palliatifs de Bourg-en-Bresse.
 - remise de 300,00 € à l'association « Vaincre la Mucoviscidose » de Bourg-en-Bresse.
 - participation aux assemblées générales, aux manifestations (Téléthon 2009, Virades de l'Espoir...)
- A tenu son assemblée générale le 5 mars et y a associé un forum d'information et d'échanges pour la deuxième année consécutive.

Plusieurs professionnels ou responsables d'associations ont répondu à notre appel et ont présenté leurs activités et projets. Ces interventions, préparées avec soin et enthousiasme, ont suscité de nombreux échanges. Sont intervenus :
Madame Hélène Diot pour l'association Vaincre la Mucoviscidose ; Madame Joëlle Bergier pour l'ADOT de l'Ain ; Monsieur Jean-Pierre Bucher pour l'Association de Soutien aux Soins Palliatifs ; Madame Véronique Piroux pour l'Union Départementale des Donneurs de Sang et l'amicale des donneurs de sang de Bény / Marboz.

Ce forum a également permis à des personnes greffées de témoigner de leur expérience.
- A organisé une manifestation le samedi 24 avril avec un tournoi de beach-rugby qui a réuni 10 équipes d'adultes et, pour la première fois deux équipes d'enfants, dans la convivialité et sous le soleil. La journée s'est achevée autour de plateaux-repas.

Dates à retenir pour 2011

- Forum et assemblée générale le vendredi 25 février 2011 à 20 h 30
- Tournoi de beach-rugby et plateaux-repas le samedi 23 avril 2011.



Quelques participants au forum du 5 mars 2010.



Les petits champions de rugby lors de la manifestation du 24 avril 2010.



Amicale Donneurs de sang

! A RETENIR ! les prochaines dates de prélèvements

• A Marboz

Lundi 14 février 2011 de 15h30 à 18h30
Vendredi 27 mai 2011 de 15h30 à 18h30
Mercredi 3 août 2011 de 15h30 à 18h30
Lundi 10 octobre 2011 de 15h30 à 18h30

Notez attentivement ces dates car des changements ont été faits afin de permettre à chacun de venir au moins une fois en collecte.

• A Bény

Les collectes n'ont plus lieu sur la commune de Bény. Nous comptons sur la fidélité des Donneurs de Sang de Bény et nous les attendons à Marboz, unique point de collecte de l'amicale depuis 2008.

Cette année, 211 donneurs se sont présentés dont 5 nouveaux (en 2009 : 230 donneurs dont 12 nouveaux). Les membres de l'amicale s'inquiètent de cette baisse de dons en ces jours où les besoins augmentent au quotidien. Nous espérons que vous saurez vous mobiliser et que vous viendrez tendre le bras pour faire le Don de la Vie.

La fameuse fête des gaufres

Comme chaque année au mois de mars, l'amicale donne rendez-vous aux amateurs de bonne chair. Dans une bonne ambiance, les gastronomes apprécient les gaufres à base de farine de sarrasin, spécialités culinaires de notre Bresse. Ils sont cuits au feu de bois et se dégustent avec du fromage ou sucrés si on préfère. Les visiteurs se sentent comme à la maison en goûtant des crêpes préparées sous leurs yeux. Rajoutez à ceci quelques amis, un petit verre et voici la recette d'un moment agréable et convivial. Cette année encore, les Donneurs de Sang Bénévoles vous attendent les 19 et 20 mars 2011 au stade communal de Bény. Nous vous attendons nombreux pour partager un moment gourmand autour d'une table. Les bénéfices de ces deux journées sont utilisés pour la promotion du Don du Sang Bénévole. L'amicale met en œuvre tous les moyens pour fidéliser et recruter des nouveaux donneurs car les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation.



ASSOCIATIONS

Amicale des sapeurs pompiers

Feu de joie préparé par les pompiers, les retraités sont toujours là pour nous aider. Tartines au fromage fort grillées, gaufres, vin chaud dans la convivialité, ça fait vraiment du bien quand il fait froid. Concours de dessin pour les enfants, sur le thème des pompiers. Rendez-vous pour la 4^{ème} édition de feu samedi 8 janvier 2011.

Banquet de la Saint Vincent, traditions, souvenirs, nous n'oublions pas la belle messe de notre Père Luc Ledroit.

Rendez-vous des artistes, les pompiers assurent, théâtre, danse Cloclo, strass et paillettes, les bébés sont heureux à la crèche.



Chaque année une nouvelle équipe est chargée d'organiser et d'animer le banquet phénoménal et incontournable pour débiter l'année. Belle journée de fête.

Avant le printemps, une excellente initiative pour découvrir des sensations fortes : une journée d'escalade vraiment agréable nous permet de nous détendre, de nous retrouver et d'apprécier des moments forts que nous avons oubliés.



Fête du poulet de Bresse

C'est avec un grand courage que tous les bénévoles, pompiers retraités et actifs se mettent sur leur 31 pour cette 32^{ème} édition. Cette grande fête traditionnelle organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Bény est toujours à l'affiche avec succès, environ 1000 repas servis.

L'amicale remercie les bénévoles, la municipalité, les sponsors et les partenaires.

Le terroir en fête autour du poulet de Bresse, danses, animations pour le plaisir des convives.

En avant première : démonstration de secourisme et désincarcération avec les pompiers du canton de Coligny, présentée par le lieutenant Philippe Favier, chef de centre de Marboz, et commentée par le lieutenant Jean-Noël Sochet, chef de centre de Coligny. Les techniques, le professionnalisme des pompiers, les commentaires dignes d'un documentaire étaient plus qu'à la hauteur de nos rêves, les spectateurs étaient ravis. Chapeau messieurs, merci encore...

Rendez-vous pour la 33^{ème} fête du poulet de Bresse le dimanche 3 juillet 2011 à Bény.



Voyage 2011

Une commission travaille depuis quelques mois déjà, pour organiser un séjour en Corse du Sud, du 2 au 5 juin 2011. L'Amicale remercie l'équipe pour son dévouement.

L'accueil chaleureux que vous nous réservez chaque année, lors de la distribution des calendriers, nous touche énormément. Merci à tous les Bénéens.

ASSOCIATIONS

Atelier de la danse

5^e année d'existence pour l'Atelier de la Danse. Malgré une baisse constante du nombre d'adhérents, l'association poursuit sa volonté d'offrir la possibilité aux petits comme aux grands de pratiquer une activité sportive alliant grâce et discipline. Notre notoriété est pourtant grandissante puisque les 9/13 ans ont été sollicités pour danser le dimanche après-midi lors de la foire de Marboz avec une autre école de danse de Bourg : joli succès pour nos danseuses.

Lors du nouveau spectacle présenté le 11 juin et intitulé « dans le grenier », parents et amis ont pu admirer les différentes chorégraphies proposées par Marie Pier, ainsi qu'une danse sur Michaël Jackson élaborée et réalisée par Caroline Petit, élève de Marie Pier depuis de nombreuses années. Les parents ont pu également constater les progrès réalisés par les élèves durant l'année.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée et plus particulièrement à la municipalité sans qui rien n'aurait pu se faire. Rendez-vous le 18 juin pour un nouveau spectacle dans notre belle salle Garavand.



Bény environnement

Créée au printemps 2009, l'association Bény Environnement a pour but de lutter contre l'implantation éventuelle d'une Ligne à Grande Vitesse sur le territoire de la commune et de protéger les habitants contre toute nuisance occasionnée par une augmentation de trafic sur la ligne de la Bresse.

À ce titre, nous avons multiplié les rencontres afin d'exposer et argumenter notre point de vue et d'exprimer notre détermination. De nombreux décideurs politiques (Maires de la Communauté de Communes, Conseiller Général et Président du Conseil Général, Député et Sénateur de l'Ain, Président du Conseil Régional, Préfet de l'Ain, Ministre Délégué aux Transports et plus récemment les Députés Européens au Parlement de Strasbourg) nous ont déjà reçus ainsi que les plus hauts responsables de Réseau Ferré de France, entreprise mandatée par l'état pour la réalisation des projets LGV.

À l'issue de chaque rencontre, des dossiers et contributions élaborés par nos soins ont été remis à nos interlocuteurs.

Les arguments de Bény Environnement ont été entendus, notamment par les médias (presse écrite) et un reportage a été réalisé sur la commune par des journalistes de TF1 et diffusé au journal de 13 heures.



ASSOCIATIONS

Bény Environnement a également été actif sur le terrain en organisant de nombreuses manifestations auxquelles la population a toujours répondu présente, qu'il s'agisse des quatre défilés (extrêmement bruyants) dans les rues de Bourg-en-Bresse, de la marche ludique et bucolique sur les chemins de la commune, de la photographie aérienne des habitants écrivant BENY NON LGV !!! sur le terrain de sport ou du rassemblement improvisé lors du passage du Tour de l'Ain 2010 à Vacon.

Et que dire de la participation massive des habitants lors de la consultation populaire du 24 avril 2010 : 73 % de participation, 98 % de NON à la LGV ! Merci à tous ceux qui ont participé à ces manifestations.

Actuellement, Bény Environnement travaille à l'élaboration d'un dossier visant à obtenir des protections sonores le long de la Ligne de la Bresse en prévision des augmentations de trafic prévues (notamment en ce qui concerne les trains de marchandises) à partir de fin 2011, début 2012.

Forte du soutien manifesté par la mairie de Bény et l'ensemble de sa population, l'association Bény Environnement continuera en 2011 sa lutte contre ce projet de Ligne à Grande Vitesse qui semble s'enliser de plus en plus. Cette année encore, nous compterons sur vous !

Nous avons une pensée pour Louis Nallet et Stéphane Ferrand, membres actifs et co-fondateurs de Bény Environnement, disparus cette année.



Club des retraités

A l'image de chacun d'entre nous, la vie de notre club compte chaque année ses joies et ses peines. Ayons une pensée pour les personnes qui nous ont quittés cette année.

Pour ceux du troisième âge, la transition entre la vie active et la cessation d'activité engendre un peu de temps libre. Les retraités s'estiment encore jeunes, en bon état physique et intellectuel et participent aux autres activités du village.

Parmi les activités de cette année, la visite de la maison de la nature à Cuisery. Nous nous sommes dirigés ensuite à la Genette au "restaurant la tour de Jérusalem" où nous avons dégusté un bon repas. Deux personnes ont animé l'après-midi avec des chants et des danses.

Le loto fit salle comble une nouvelle fois, à la grande joie du club et des participants.

Pour commencer la saison 2010, un repas au restaurant Laventure a été organisé. Un co-voiturage a emmené les convives. Repas apprécié et agrémenté par des jeux de cartes et de pétanque.

Le club offre chaque année pour Noël un repas gratuit. C'est aussi l'occasion de fêter les anniversaires de nos membres.

Au cours de l'année, nous participons aux réunions départementales et aux réunions du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) de telle sorte que nous soyons informés et puissions, en retour, transmettre les informations à nos adhérents.

Dans les clubs voisins, nous manifestons notre présence aux différentes manifestations telles les concours de belote, les repas dansants...

Deux fois par mois, le mercredi après-midi, les retraités qui le désirent se réunissent.

Si vous aimez la convivialité, venez nous rejoindre.



ASSOCIATIONS



Comité des Fêtes

Réveillon, vogue, bazardouille, fondue savoyarde, le Comité des fêtes s'est encore démené cette année pour offrir à notre village animation et gaieté. La vogue restant le moment fort de l'année pour notre association, elle nécessite beaucoup de moyens financiers, de la préparation en amont, et le moment venu toute l'équipe du Comité se mobilise pour que cette fête soit une réussite. Cette année, nous avons accueilli avec joie 3 nouveaux membres qui ont apporté dynamisme et fraîcheur. Nous espérons donc que l'année prochaine, pour les 10 ans du Comité des fêtes, l'enthousiasme de la population ne faiblira pas et que nous pourrons encore longtemps contribuer à ce que Bény soit un village où il fait bon vivre.

Le Comité des fêtes renouvelle ses remerciements à la municipalité qui nous apporte un soutien indéfectible.



Comité du fleurissement

Une belle saison 2010 . . .

Les massifs disposés un peu partout dans notre village rendent toujours agréable la traversée de Bény. Participant depuis peu à La Route Fleurie de la Haute Bresse, notre commune s'inscrit dans une dynamique de valorisation de notre patrimoine. C'est ainsi que les membres du comité, aidés occasionnellement de bénévoles, ont renouvelé leurs efforts cette année encore pour embellir chaque massif.

Semer, planter, biner, désherber, arroser, le travail ne manque pas. Alors venez nous rejoindre pour participer au fleurissement de votre village, nous vous accueillerons dans une ambiance toujours aussi sympathique.



ASSOCIATIONS

Fasila'gym

Est-ce la dernière photo de FASILA'GYM ?

Notre association de village est en péril, je profite de ce portail de communication pour lancer un appel aux personnes indécises qui souhaitent pratiquer une activité sportive dans de bonnes conditions et à quelques pas de leur domicile. L'assemblée générale a évoqué les problèmes liés au manque de trésorerie mais des pistes s'ouvrent afin de maintenir vivante cette association qui s'avère utile et agréable pour les personnes l'ayant déjà pratiquée, les membres de FASILAGYM espèrent votre présence pour une prochaine manifestation qui réussira peut-être à aboutir si chacun souhaite y participer.

Je rappelle que la pratique régulière d'un sport est bénéfique pour la santé !



Comité FNACA Bény-Marboz-Pirajoux

Au cours de l'année écoulée, les traditionnelles activités se sont déroulées avec succès, concours de belote avec repas en janvier à Marboz et en octobre à Bény, journée de détente du 14 juillet, présence aux différentes cérémonies commémoratives.

Deux camarades de notre comité nous ont quittés, Charles Laurent de Marboz et Louis Nallet de Bény. Agé de 71 ans, Louis était très impliqué dans la vie associative locale. Une foule importante lui a rendu hommage avec une forte participation des adhérents FNACA.

Lors de l'assemblée générale, en septembre 2009, notre maire évoquait l'intérêt de promouvoir le devoir de mémoire auprès des enfants de l'école primaire. Au sein de notre comité, cette idée trottait déjà dans la tête de quelques uns d'entre nous. La suggestion de l'élu provoqua le déclic et la décision fut prise de mettre en place une exposition consacrée à la guerre d'Algérie.

Composée de nombreux panneaux illustrant les faits historiques de la période 1952-1962, elle fut enrichie par la présence de nombreux ouvrages et objets divers d'une collection particulière d'un ami de la FNACA, Jean-Claude Zagonel. Durant cinq jours (19-20-21 mai à Marboz, 25-26 mai à Bény), Monsieur le Préfet, de nombreux élus et plus de 300 personnes ont été conscients de découvrir une page d'histoire que certains connaissent mal. Les organisateurs ont apprécié la visite des collégiens et des élèves de l'école publique de Marboz. A Bény, Marie-Ange Chavanne, institutrice, conduisait un groupe de 19 enfants des classes CM1 et CM2.

En créant la commission GAJE (Guerre d'Algérie-Jeunesse-Enseignement), la FNACA s'est donnée pour mission de sensibiliser les jeunes générations et de les accompagner à la construction d'un avenir de compréhension et de fraternité. On ne réécrit pas l'histoire, mais on doit en tirer les leçons pour construire le présent et l'avenir.

Merci aux municipalités de Marboz et Bény pour leur soutien et la mise à disposition des salles communales.



Le préfet signe le livre d'or, à l'arrière plan les responsables départementaux FNACA



L'enseignante Marie-Ange Chavanne, avec les 19 enfants et les organisateurs FNACA

ASSOCIATIONS

Rugby club de Béný

Pour sa deuxième année d'existence, le RCB a poursuivi son but qui est la pratique du rugby. Nos engagements vis-à-vis de la FFR et du Comité du Lyonnais ont été respectés avec notre participation à toutes les épreuves auxquelles nous étions engagés, championnat territorial groupe C, coupe Paul Brize ainsi que les compétitions de l'école de rugby.

Un effort particulier a été entrepris au niveau de la formation des éducateurs pour l'école de rugby. Vincent Desmaris et Lilian Granger ont obtenu leur brevet fédéral, Lionel Giroud et Loïc Darnand poursuivent cette année leur cursus qui devrait les amener à l'obtention de ce même brevet en 2011. Tous ces investissements personnels, tellement importants pour le club, ont porté leurs fruits puisque les moins de 9 ans sont devenus champions de l'Ain, ceci dans les 2 niveaux : 1^{ère} et 2^{ème} année.

Félicitations à tous, éducateurs, parents, enfants et bénévoles qui œuvrent sans relâche pour la réussite de l'école de rugby.

La saison de l'équipe senior fut plus en demi-teinte malgré une forte participation aux entraînements. La perte de quelques matches pourtant à notre portée, n'a pas permis d'atteindre notre objectif de qualification aux phases finales. Cette année avec la venue de Sébastien Bélo en tant qu'entraîneur pour épauler Richard, l'objectif du club reste le même à savoir une qualification pour la finale de Bourgoin.

Le projet de décompactage et de sablage du terrain financé par le RCB n'a pas pu se concrétiser suite à une météo trop sèche cet été et un emploi du temps surchargé de l'entreprise cet automne. Ce projet qui doit améliorer la qualité du terrain sera probablement réalisé au printemps.

Lors de notre assemblée générale, le Maire remettait le trophée du joueur de l'année à Olivier Chanel, pour sa gentillesse, son implication dans la vie du club avec la fabrication du joug et son comportement exemplaire sur le terrain.



C'est tout naturellement qu'il a été désigné capitaine pour la saison 2010-2011.

Félicitations à Olivier.

Pour conclure, un grand merci à tous les acteurs du RCB, en particulier à Alison présente tous les dimanches pour les bobos des joueurs, à la municipalité, à nos sponsors pour leur soutien si précieux, aux membres du comité directeur pour leur travail dans les commissions, à tous les bénévoles du club pour leur engagement et à tous nos supporters que les autres clubs nous envient.

Championnat Groupe C

Poule 1

Chassieu
Monistrol sur Loire
Amplepuis
Rive de Giers
Chaufailles-Charlieu
Roche la Molière

Poule 2

RC Béný
Sault-Brenaz
St Rambert
Corbelin
Mions
Lhuis

A l'issue de la première phase, les 3 premiers de chaque poule jouent le championnat de 3^{ème} série, les 3 derniers celui de 4^{ème} série.



ASSOCIATIONS

Retraite sportive

Cette année 2010-2011 nous comptons 60 adhérents qui viennent se retrouver non seulement pour les bienfaits des activités physiques mais surtout pour le lien social qui se tisse au fil des rencontres et qui est encore bien plus important.

Des personnes viennent d'autres cantons pour se joindre à nous et dans une ambiance des plus conviviales nous nous adonnons aux joies de la gym, de l'aquagym et de la randonnée.

La gym du vendredi 8h15 est encadrée par Brigitte qui fait travailler l'équilibre, la coordination et même la mémoire.

L'aquagym, que ce soit à Carré d'eau à Bourg (le jeudi de 16 à 17h) ou à la Plaine Tonique à Montrevel (jours et horaires à définir), a les suffrages de nombreux adhérents.

La randonnée est cette année proposée avec deux niveaux de marche.

Le lundi à 13h30 pour de petites randonnées dans les alentours de Béný et le mardi à 13h30 pour des marches un peu plus longues. Les randonneurs peuvent ainsi marcher deux fois chaque semaine s'ils le souhaitent.

Chaque année, un court séjour est organisé et, au mois de juin 2010 nous nous retrouvions à Châtel pour découvrir la vallée de l'Abondance et marcher entre France et Suisse dans une ambiance des plus conviviales !

Si vous êtes jeunes retraités n'hésitez pas à nous rejoindre ! Il suffit d'une adhésion à notre association et au CODERS et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour nous rejoindre...



Société de pêche APPMA BENY

Une année de plus qui s'achève, année plus paisible que 2009.

Les travaux d'entretien ont été effectués sur une partie de la rivière dans le secteur des Thibaudes. Merci aux propriétaires riverains pour l'autorisation donnée pour ces travaux.

La société dispose d'un nouveau garde pêche : Michel Gallion.

Un contrat de rivière est en cours et pour ce faire un plan de travaux à effectuer a été mis en place avec le concours de la municipalité. Nous remercions les personnes qui se sont déplacées tout au long de la rivière pour répertorier les travaux à envisager.

Le concours de pêche a connu son succès habituel malgré un changement de date (cause championnat de France) : le matin 46 concurrents (prise de 2990 poissons pour un poids de 50.50 kg), l'après midi 17 équipes (prise de 1300 poissons pour un poids de 17.70 kg).

Les repas ont fait le plein, toujours dans une bonne ambiance et avec l'animation du fidèle club de rugby. Merci à Denis et à toute son équipe.

Au niveau piscicole, une bonne année : plusieurs alevinages ont été effectués (truites fario en début d'année), et ensuite alevinage traditionnel pour la grande satisfaction des pêcheurs, de la qualité des poissons et la facilité d'accès aux postes de pêche.

Nous remercions André Chaussat pour son travail de piégeage effectué tout au long de l'année.

L'eau est un milieu vivant et fragile. Pour tous ceux qui pratiquent la pêche, la chasse, la randonnée ou tout simplement qui aiment se balader au fil de l'eau avec leur pique-nique, nous leur demandons de respecter les rivières et leur environnement pour le bien de tous.



ASSOCIATIONS

Sou des écoles

Au Sou des Ecoles... ça bricole !

Cartables en main, projets en tête... l'année scolaire est repartie. Et avec l'ouverture de la 4^{ème} classe, les projets ne feront qu'augmenter. Comment y répondre ? En se retroussant les manches !!!

Le Sou (association de parents bénévoles) organise 3 manifestations importantes :

- le concours de belote, suivi d'un repas en soirée,
- la soirée grillades,
- et la 2^{ème} édition de la Bazardouille, organisée conjointement avec le Comité des Fêtes.

Ces manifestations servent à financer ces projets, au bénéfice de NOS ENFANTS. Ils ont eu cette année un **programme qui n'a rien à envier aux écoles voisines** : fête de la science, théâtre, petites scènes vertes, escalade, carnaval, cascades du Hérisson...

En dehors de ces manifestations le Sou participe ponctuellement, toujours en collaboration avec les maîtresses, à la vie de l'école.

Il est important de rappeler qu'une part importante des fonds donnés par le Sou est consacrée aux transports qui sont très chers, et sans cela le nombre de sorties serait réduit ou à la charge des familles.

Les idées, l'énergie ne manquent pas. Toutefois, les bras ne sont pas toujours suffisants, malgré une ambiance conviviale, détendue et l'envie d'enrichir le fonctionnement du Sou par de nouvelles idées.

Les membres du Sou remercient les parents ayant répondu présent aux manifestations, mais aussi et à l'avance tous ceux qui se mobiliseront à nos côtés pour les années à venir, pour nos enfants.



ASSOCIATIONS

🦋 Toones prod

Cette association basée à Bénvy est composée d'une quinzaine de bénévoles souhaitant soutenir la création artistique dans son ensemble. Les croisements (musique, danse, vidéo etc.) sont le fil rouge des projets qui s'appuient sur les artistes et partenaires locaux mais aussi au gré de rencontres parfois improbables.

Le Festival Itinérant lancé en 2007 est l'événement le plus représentatif des exigences de l'association, avec un accès libre pour le public, un éclectisme artistique, un soutien à l'émergence, à la création et à l'improvisation, une collaboration avec les communes accueillantes.

Le soutien administratif (contrats, déclarations) fait également partie des activités régulières.





Ecole de musique du canton de Coligny

L'école de musique intercommunale propose des cours de formation musicale (collectifs) et instrumentale (individuels) à toute personne désireuse d'apprendre la musique (enfant ou adulte).

Les jeunes musiciens bénéficient également d'une formation orchestrale (l'Orchestre Junior) avant d'intégrer l'une des deux harmonies cantonales.

Les cours sont dispensés à Coligny et à Marboz.

Instruments enseignés : clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, euphonium, saxophone, trompette, trombone, batterie et percussions.

Chaque année en février, les élèves participent à une audition devant un public familial et très chaleureux. Pour les nouveaux, c'est l'occasion de savourer leurs premiers applaudissements sur scène !

Ensuite en juin, ils se présentent à un examen accompagnés par un pianiste, devant un jury de professionnels et en présence des parents.

Et fin juin, c'est la remise des diplômes. Cette année encore les résultats ont été très encourageants pour les musiciens.

Certaines années, les élèves peuvent aussi participer à diverses manifestations musicales ou culturelles (fête de la musique, master class, concerts, sorties pédagogiques).

Ainsi, le 10 octobre 2009 à Verjon, la classe de saxo a vécu un après-midi musical mémorable et très enrichissant lors d'une master class avec le célèbre Quatuor Carré Mêlé (Manifestations organisées par l'association Facettes à Verjon). Puis le soir les autres élèves de l'école ont pu assister au concert original de musiques classiques, contemporaines et traditionnelles donné par ce groupe.

Le 13 juin 2010 ce sont les clarinettistes (classe adulte) et quelques saxophonistes qui ont joué dans les rues du village de Verjon lors de la ballade contée musicale avec le conteur Guy Prunier (Manifestations organisées par l'association FACETTES à Verjon).

La prochaine audition aura lieu en février 2011 à Marboz (date à définir). Soyez nombreux à venir encourager nos musiciens...

Contact : Bernard PONCIN - Tél. 04 74 51 01 35



*Quel talent. Bravo !
Audition – 13 février 2010 à Coligny*



Orchestre Junior (Audition – 13 février 2010 à Coligny).

Cette année, Bény va, à nouveau, compter ses habitants

Toute la population de Bény sera recensée entre le jeudi 20 janvier et le samedi 19 février 2011.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2011, Bény est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concerné.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 20 janvier 2011. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.



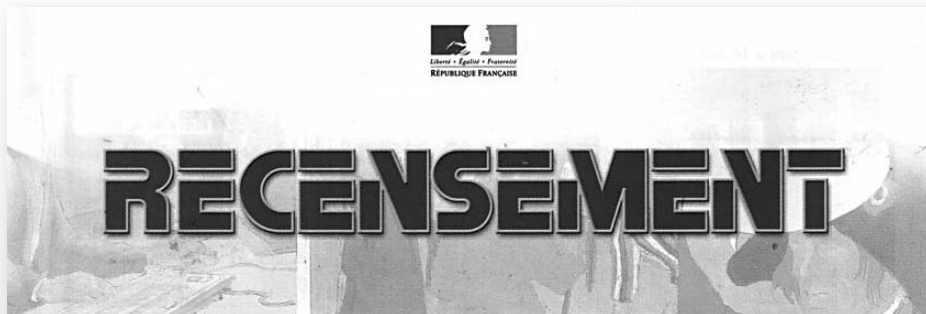
Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis sous enveloppe à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 19 février 2011.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 74 51 00 49
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr





Information de la communauté de brigades de MONTREVEL EN BRESSE

Message de la communauté de brigades de gendarmerie de MONTREVEL EN BRESSE (brigade de MONTREVEL EN BRESSE, brigade de PONT DE VAUX, brigade de ST TRIVIER DE COURTES, brigade de COLIGNY)

Comme chaque année partout en France, la période des fêtes de fin d'année est propice aux cambriolages en tout genre (cambriolages dans commerces, vols à mains armées, cambriolages dans entreprises, vols sur personnes vulnérables (personnes âgées), démarchage à domicile de personnes mal intentionnées, cambriolages dans locaux d'habitation, la liste n'est pas exhaustive).

Afin d'en limiter le nombre, et d'interpeller leurs auteurs, les services de gendarmerie et de police du territoire accentuent leurs patrouilles de prévention de proximité en affichant une présence visible, soutenue notamment au niveau des lieux sensibles (zones commerciales, centre ville) mais également aux abords de nos villages, là où vous résidez.

Ces missions de prévention constituent l'essence de nos services et nous permettent de garantir votre sécurité.

Toutefois, compte tenu des traumatismes psychologiques qu'engendrent ces faits, et de leurs conséquences économiques, nous vous renouvelons ce message de sensibilisation en vous rappelant que nous sommes tous concernés. Ensemble nous pouvons limiter ces actes de malveillances par une attitude citoyenne.

Adoptez les bons réflexes, pensez à ces gestes simples : lors de toute absence je verrouille mon habitation. Je ne laisse pas les clés sous le paillason. Je ne laisse aucun signe de mon absence. Je n'hésite pas à investir dans un système de fermeture performant et une alarme. Je ne laisse pas mes valeurs (clefs de voiture, moyens de paiement, pièces d'identité et bijoux) à la vue de tous même chez moi. J'entretiens de bonnes relations avec mes voisins et je les informe de mon absence. J'adopte une « **vigilance citoyenne** » en informant la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier en composant le « 17 ».

ETAT CIVIL

Naissances

- | | |
|------------------------|-----------------------------|
| •Thaïs ROBIN | le 26/01/10, Petit Vacon |
| •Lilou POIRIER | le 10/05/10, Vacon |
| •Marie Capucine GINDRE | le 16/07/10, le Bourg |
| •Arthur BELLENGER | le 13/06/10, la Ville |
| •Mathieu CHAVEROT | le 10/10/10, les Baudières |
| •Nolan DARNAND | le 26/10/10, le Bourg |
| •Romane MICHON | le 07/11/10, les Manilliers |



Mariages

- | | |
|---|-------------|
| Clothilde TERRASSON et Christophe CLEMENT | le 22/05/10 |
| Gaëlle ROUX et Rémi DIMBERTON | le 24/07/10 |
| Stéphanie LEMPEREUR et Jean-Guillaume LAFAY | le 14/08/10 |
| Chantal RAVIER et Philippe SABY | le 02/10/10 |
| Elodie GIROD et Ghislain HUMBERT | le 09/10/10 |
| Cindy DE CAMPOS et Luc BILLOUD | le 09/10/10 |



Décès

- | | |
|---|-------------|
| Angèle GIRARD | le 30/12/09 |
| Solange VERNE | le 24/04/10 |
| Louis NALLET | le 28/04/10 |
| Georges ROBIN | le 26/05/10 |
| Stéphane FERRAND | le 22/08/10 |
| Yvonne FONTAINE | le 27/09/10 |
| Jean PHILEBRE dit PILGUER
(employé communal) | le 04/10/10 |
| Paul VENET
(domicilié à St Etienne du Bois) | le 07/10/10 |
| Edouard VAVRE | le 16/11/10 |
| Fernande PILLET | le 19/11/10 |

